

Accueillir
Accompagner
Loger

Alerter
Témoigner
Agir

2025

LA HALTE FONTENAYSIENNE

Rapport moral
Rapport d'activité



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

Le mot du Président

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre organisation,
nos équipes, notre métier

RAPPORT SUR LE MAL-LOGEMENT

Focus sur l'hébergement
chez tiers

À NOS CÔTÉS

Des partenaires engagés

L'ACCUEIL DE JOUR

L'accompagnement social pour
lever les freins vers l'insertion

LA MAISON DES FAMILLES

Une mise au réel du projet

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE

Accompagner vers un logement
pérenne

LA PENSION DE FAMILLE

Viellir en pension de famille

2025

www.lahalte.org

RAPPORT MORAL

Le mot du Président

Cette 33^e année dans l'histoire de notre association a mis en valeur de beaux engagements de la part des professionnels, des bénévoles et des administrateurs, notamment des membres du Bureau exécutif.

L'absence de notre directrice, pour raisons personnelles, a nécessité l'engagement de chacun pour faire vivre nos valeurs, de la bienveillance et une mobilisation exceptionnelle que nous sommes fiers de partager au sein de l'équipe.

Une implication de tous

La secrétaire du Bureau, Danièle Lévy-Bellahsen, a accepté d'assumer la direction intérimaire de l'Association pour assurer, en lien avec Nora Kadri et la gouvernance, la continuité de service. Son investissement et sa vision ont permis de poursuivre le développement de l'Association. Alain Langlacé, trésorier, l'a secondée durant toute cette période, notamment sur tous les aspects comptables et financiers. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Durant cette année 2025, l'équipe de cadres a également été restructurée avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service en charge des deux entités du « 32 » et la création d'un poste d'attachée de direction, parties prenantes de l'équipe de cadres de direction.

J'affirme nettement une reconnaissance particulière à tous les salariés opérationnels et les bénévoles qui se sont particulièrement investis pour répondre en qualité aux besoins des publics quotidiens. Enfin, le CSE, Comité social et économique, est maintenant installé officiellement au sein de notre organisation, ce qui marque une évolution constructive par le dialogue social.

Un accompagnement actif au quotidien

Notre mobilisation est vérifiable par les actions très denses qui ont été menées au sein de nos quatre services, Accueil de jour, Maison des familles, Pension de famille et Intermédiation locative, pour répondre aux besoins singuliers de tous nos publics, personnes isolées, femmes ou familles.

Après une année complète d'existence, la Maison des familles a pu confronter son projet d'établissement à la réalité de la vie des familles et identifier de nouveaux besoins afin d'accompagner et de soutenir au mieux un public en errance venant de toute l'Île-de-France.

Un focus particulier est porté dans ce rapport sur tout le travail d'accompagnement social, accompli au sein de chaque service, pour renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir de nos publics et mieux connaître les besoins de chacun pour une prise en charge la plus adaptée possible.

La dynamique des actions collectives au sein des deux Accueils de jour et de la Pension de famille a également permis, durant toute cette année, d'impulser le faire-ensemble dans la recherche du vivre en commun.

2025,
UNE ANNÉE EN
RESPONSABILITÉ

RAPPORT MORAL

Le mot du Président

En 2025, la Pension de famille a dû faire face au décès d'un des résidents, mettant en réflexion les pratiques professionnelles des hôtes dans l'accompagnement lors de la fin de vie et les enjeux liés au vieillissement des habitants.

La restructuration des locaux en réflexion

Enfin, nous avons fait le constat que le développement de l'Association et de ses équipes ainsi que les conditions du pilotage professionnel nécessitaient une évolution de notre espace immobilier. C'est la raison pour laquelle, l'Association réfléchit à un programme d'extension des locaux de l'Accueil de jour et du siège de La Halte avec la construction d'une salle pour les activités et les permanences santé et bien-être, la création d'une troisième douche, PMR, et l'agrandissement du pôle de pilotage pour la direction, à la hauteur de nos défis. Notre partenaire et propriétaire Emmaüs Habitat s'associe à la dynamique du projet social et immobilier, qui je l'espère sera concrétisé en 2027.

La solidité du projet associatif et les résultats objectifs assurent à nos partenaires, publics et privés, une confiance qui nous est renouvelée dans une conjoncture qui questionne l'année courante 2026.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2025 et adresse à l'ensemble des acteurs agissant pour notre association mes remerciements et mes pensées fraternelles.

Le Président

Vincent Bouznad

#2025

QUI SOMMES-NOUS ?

La Halte fontenaysienne a été créée en 1992, à l'initiative de sept citoyens suite au décès d'une personne sans domicile stable à Fontenay-sous-Bois. Association loi 1901 à but non lucratif, apolitique et laïque, elle anime et gère des lieux d'accueil et des dispositifs de logement accompagné adaptés aux besoins de personnes isolées, de femmes ou de familles en situation de grande vulnérabilité et de précarité de logement. Basée à Fontenay-sous-Bois, elle a su s'adapter aux mutations et aux évolutions de la société tout en restant une association de proximité. Elle agit au quotidien pour palier aux besoins élémentaires des personnes en situation de mal-logement, renforcer leur autonomie et leur capacité d'insertion dans la société.

UNE ASSOCIATION, UN RÉSEAU

Au fil de son existence, l'Association a su faire évoluer sa pratique d'accueil et s'adapter dans une recherche constante de solutions répondant aux besoins singuliers des personnes accueillies ou logées. Depuis 2021, elle a fait le choix de déployer une différenciation de l'accueil pour recevoir ou loger chacun selon sa singularité et son parcours de vie afin de garantir la même attention à tous. Cette démarche a abouti en 2024 à l'ouverture d'un nouveau lieu, le « 31 », destiné aux familles et aux femmes cheffes de famille.

Dès le début de son activité, La Halte s'est rapprochée de la Fondation pour le Logement et a intégré son réseau de Boutiques Solidarité, puis de Pensions de famille en 2017. A ce titre, elle adhère aux valeurs de la Fondation et à ses objectifs : lutter pour que chacun puisse avoir un toit où vivre dignement, accueillir et orienter les personnes en difficulté de manière inconditionnelle et s'insurger contre toutes les formes d'injustice et de discrimination dans le logement. Acteur incontournable de la question du mal-logement, la Fondation a accompagné et soutenu La Halte dans toutes les étapes de son évolution et de son développement : de l'implantation au 32, rue de la Fontaine-du-Vaisseau en 2017 lors de la création d'une Pension de famille, à la création du « 31 » et de la Maison des familles en 2024. Et elle s'investit de nouveau dans les projets d'agrandissement du siège de l'Association, initiés en 2025, pour améliorer les conditions d'accueil du public.

Les équipes de La Halte fontenaysienne sont engagées pleinement pour combattre la précarité liée au mal-logement, l'isolement et toute forme de vulnérabilité. Les quinze salariés de l'Association se composent de professionnels aux fonctions et parcours complémentaires qui peuvent apporter une réponse adaptée aux personnes que nous accueillons ou logeons. Plusieurs bénévoles accueillants renforcent les équipes et sont également présents au quotidien.

Nous nous engageons à :

- Assurer à toute personne en situation de précarité de logement et d'hébergement un accueil adapté, aussi longtemps qu'elle en manifeste le besoin,
- Respecter la personne accueillie ou résidente telle qu'elle est dans la reconnaissance de sa dignité et dans le respect de sa temporalité,

DES ÉQUIPES, UN MÉTIER

QUI SOMMES-NOUS ?

- Favoriser la relance du projet de vie et faire émerger un désir d'insertion,
- Permettre à chacun de recouvrer et maintenir l'accès à ses droits et aux soins,
- Aider les personnes à retisser des liens sociaux dans une démarche participative ouverte sur la cité,
- Appliquer le droit en matière de logement,
- Assurer la qualité des services en développant l'observation et l'anticipation, l'innovation et l'expérimentation, dans la recherche constante de solutions adaptées aux besoins des personnes accueillies ou logées.

L'actualité de 2025

L'année 2025 a été marquée par quelques changements importants dans l'organisation des équipes, liés notamment à des mouvements de personnels.

La directrice de l'Association, Nora Kadri, a dû s'absenter pour raisons personnelles et a été remplacée, par intérim, par la secrétaire de l'Association, Danièle Lévy-Bellahsen, qui a temporairement quitté son poste au sein du Bureau.

Par ailleurs, des mouvements au niveau des cheffes de service du « 32 », Accueil de jour et Pension de famille, ont amené la direction et la gouvernance à réfléchir à une nouvelle organisation de l'équipe de cadres pour une meilleure adéquation avec le développement de l'activité de l'Association. Deux cheffes de service, une sur chaque site d'activité, encadrent désormais deux services chacune, ce qui a permis de créer un poste d'attachée de direction, pourvu en interne, pour soutenir les fonctions de direction. Le départ d'un travailleur social et les difficultés de recrutement que connaît le secteur médico-social ont, par ailleurs, fortement impacté les équipes du « 31 ».

Une alternante en études d'éducatrice spécialisée a également rejoint l'Accueil de jour en septembre 2025, pour trois ans, et une étudiante en Master II « Dynamique des pays émergents et en développement » a effectué un stage de fin d'études de quatre mois portant, grâce à son expertise de géographe, sur l'étude et la cartographie des parcours des personnes accueillies à la Maison des familles et sur les capacités de nos publics à se saisir des opportunités qu'offre notre territoire d'intervention. Enfin, les équipes s'étant étoffées, un Comité social et économique a été mis en place au sein de l'Association avec l'élection de deux représentants du personnel.

Durant toute l'année, les salariés des différents services ont su faire preuve de réactivité et d'engagement pour assurer la continuité de service et palier aux manques de moyens humains, quitte parfois à se porter volontaires pour prêter main-forte dans un service qui n'est pas celui où ils travaillent au quotidien. Le recours à des travailleurs intérimaires en insertion a aussi parfois été nécessaire. Un bel esprit d'équipe qui a permis à l'Association de traverser cette période compliquée et d'assurer l'ensemble de ses missions, avant un début d'année 2026 plus serein.



QUI SOMMES-NOUS ?

Organigramme au 31/12/2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Christine Canuet - Nicolas Saint-Marcel - Amélie Stevens

BUREAU

Président : Vincent Bouznad

Vice-président : Jean-Yves Dupré

Trésorier : Alain Langlacé - *Trésorier-adjoint* : François Landrieu

Secrétaire : Bernard Abraham



DIRECTION

Directrice : Nora Kadri - *Directrice par interim* : Danièle Lévy-Bellahsen



Cheffe de service le « 32 »

Nathalie Rousseau



Attachée de direction

Corinne Piacentino



Cheffe de service le « 31 »

Nathalie Kauffmann



ACCUEIL DE JOUR

PENSION DE FAMILLE

MAISON DES FAMILLES

INTERMÉDIATION LOCATIVE

Équipe salariée

ES

Sophie Lacouture

Hôtesse d'accueil

Marie Lamothe

Alternante ES

Marie Letheux

ASS

Dominique Mourouvin

CESF

Christelle Perrin

Équipe bénévole

Catherine Baradez

Michèle Le Gauyer

Isabelle Menez

Nassera Saib

Valérie Spandonis

Équipe salariée

ME

Maïko Exantus

ASS

Vénérande Habimana

Agent de service

Jean-Ki Ulysse

Équipe salariée

ASS

Betty Honoré

Animatrice

Nadège Raffin

Travailleur social

En recrutement

Équipe bénévole

Sylvie Borderie

Michèle Le Gauyer

Anna Strzelecka

ASS : Assistante de service social

CESF : Conseillère en économie sociale et familiale

ES : Éducatrice spécialisée

ME : Moniteur éducateur

La situation au regard du logement continue à se dégrader avec un faisceau d'indices qui la rendent plus que jamais préoccupante et des politiques publiques qui ne donnent aucun signal d'amélioration. Selon les derniers chiffres issus du 31^e Rapport sur le mal-logement de la Fondation pour le Logement, en 2025, 350 000 personnes seraient sans domicile, soit 20 000 de plus qu'il y a deux ans, la construction de logements sociaux est au plus bas avec plus de 2,8 millions de personnes en attente, les expulsions locatives facilitées par la loi Kasbarian-Bergé ont augmenté de 29 % en un an, l'accès à un hébergement d'urgence via le 115 est saturé et oblige à une priorisation des publics excluant des familles avec de jeunes enfants de plus en plus nombreuses à dormir dehors, dont certaines subissent déjà le durcissement des politiques migratoires qui complexifie les régularisations, sans compter les 3 millions de personnes ayant un logement énergivore qui ont souffert du froid et des canicules estivales...

Cette aggravation, qui s'inscrit dans la durée, impacte de plus en plus d'enfants, parfois très jeunes, et leur mère, obligés de vivre à la rue. D'après le dernier décompte établi dans la nuit du 18 au 19 août 2025, 2 159 enfants n'auraient pas pu être mis à l'abri dans une solution d'hébergement d'urgence après un appel au 115, dont 503 petits de moins de trois ans et 171 bébés de moins d'un an.

L'hébergement chez tiers, une alternative à la crise du logement

Face à une situation de plus en plus bloquée, à l'insuffisance de l'hébergement institutionnel et à la raréfaction des logements locatifs à bas prix dans les zones tendues, les personnes en situation de mal-logement se tournent souvent vers un hébergement chez un tiers pour ne pas dormir à la rue. Ce phénomène, souvent sous-estimé en raison de la diversité des situations qu'il recouvre et de la réticence des personnes à en parler, fait l'objet du focus du 31^e Rapport sur le mal-logement de la Fondation pour le Logement.

Du jeune non-étudiant qui ne peut quitter le domicile parental, au primo-arrivant qui attend de stabiliser sa situation administrative et professionnelle, en passant par des hébergements en urgence liés à un accident de la vie, rupture conjugale ou sortie d'institutions comme l'Aide sociale à l'enfance, l'hébergement chez tiers recouvre des situations très différentes. Il reste cependant une solution fragile et instable qui repose sur le bon vouloir de l'hébergeur et peut être source de nombreuses dérives allant jusqu'à une forme d'exploitation et de violence.

Car comme l'indique le Rapport de la Fondation « *l'hébergement chez un tiers apparaît comme un espace où se rejouent les rapports de domination profondément ancrés dans les inégalités sociales, économiques et de genre.* » Il s'appuie aussi bien sur le réseau familial ou amical, que sur la solidarité communautaire ou associative pour les primo-arrivants, voire sur l'accueil par des personnes inconnues. Il donne lieu à de nombreuses contreparties, acceptées ou subies, allant de l'aide financière ou ménagère, à la garde d'enfants, voire à des services s'apparentant à une exploitation domestique ou sexuelle.

Des impacts délétères sur le long terme

S'il protège de l'insécurité des nuits à la rue, un hébergement chez tiers a cependant de nombreux impacts qui peuvent marquer durablement les personnes et repose sur une forte dépendance à l'hébergeur pour avoir un toit mais aussi pour s'alimenter, rester propre, avoir une adresse, préserver et stocker ses affaires. Un impact budgétaire tout d'abord, puisque les personnes hébergées ne paient pas officiellement de loyer et ne peuvent prétendre aux APL. Les allocataires du RSA peuvent même se voir amputer du forfait logement. Un impact psychologique très fort aussi, lié à une hyper-adaptabilité permanente pour ne surtout pas déranger, une perte d'autonomie, une privation d'intimité voire à des situations de conflit liées à la promiscuité, pouvant déboucher sur des situations de violence régulièrement évoquées par les personnes usagères du 115. Mais aussi un impact sur l'état de santé général des personnes, maladies

31^e RAPPORT

sur le mal-logement

chroniques, état dépressif, santé mentale dégradée, fort sentiment d'isolement, voire situation de faim modérée ou sévère, pointés par l'*Enquête Hebtiers* conduite par le Samusocial entre septembre 2024 et mars 2025 portant sur les publics fréquentant les accueils de jour franciliens, impact encore plus prégnant pour les publics féminins.

Là encore, les situations sont très disparates selon que la personne hébergée a accès ou non à toutes les pièces du logement, à un trousseau de clefs, à un espace nocturne préservant son intimité, à la boîte aux lettres du logement... L'hébergement chez tiers n'est donc pas toujours garant de la préservation des besoins fondamentaux vitaux et administratifs et peut devenir « *un facteur de précarisation supplémentaire en enfermant les personnes dans une dépendance et une invisibilité sociale, voire une privation de liberté* » (31^e Rapport sur le mal-logement). De plus, il s'inscrit le plus souvent comme une solution d'hébergement parmi d'autres en alternance avec des nuits à la rue, en hôtel 115 ou en squat, renforçant l'errance des personnes.

Les accueils de jour, des lieux ressources

Cette situation non pérenne pose également la question de la domiciliation des personnes, indispensable pour maintenir ou faire valoir ses droits et recevoir son courrier en toute sécurité, sachant que disposer d'une adresse conditionne, en France, l'ensemble de la protection sociale. Une domiciliation administrative dans un CCAS ou une association agréée est alors souvent nécessaire pour stabiliser la situation administrative indépendamment de la relation avec l'hébergeur. Comme environ 40 % des accueils de jour franciliens (Enquête Hebtiers du Samusocial), La Halte fontenaysienne propose un

service de domiciliation pour un public issu de huit communes du Nord-Est du 94, pour lequel les CCAS concernés n'acceptent pas toujours une preuve d'hébergement jugée trop fragile, et, par délégation de service du CCAS de la commune, pour l'ensemble des personnes ayant un ancrage fontenaysien. Un entretien avec un travailleur social permet de valider la possibilité d'une domiciliation, liée à l'ancrage géographique, mais aussi de faire une première évaluation avec la personne rencontrée sur ses besoins, sa situation par rapport au logement, ses droits ouverts et l'éventuel besoin d'un suivi social. Nous avons pu noter que le pourcentage de personnes domiciliées au sein de l'Association qui sont hébergées chez tiers augmente chaque année, passant de 43 % des domiciliés en 2022 à 50 % en 2025.

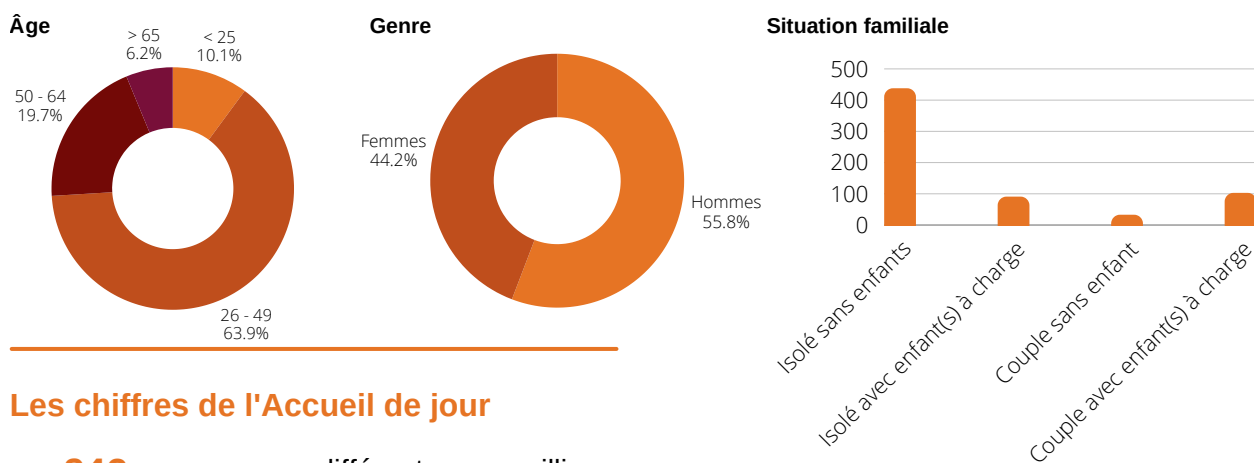
Ce type d'hébergement peut également être compliqué dans le cas des familles où, parfois, parents et enfants ne sont pas hébergés au même endroit faute de place. Cet éclatement familial et l'errance résidentielle entre les différents hébergements peut perturber durablement les jeunes enfants, fragilisant leur sentiment de sécurité, leur capacité à tisser des liens et entraînant souvent un sentiment de honte, une perte de confiance en soi et des difficultés à faire leurs devoirs. De nombreuses mères qui fréquentent la Maison des familles témoignent des problèmes liés à la cohabitation, au surpeuplement du logement, au manque d'intimité, à l'interdiction d'usage de pièces de vie essentielles comme la cuisine ou la salle de bain... confirmant l'importance de ce nouvel Accueil de jour des familles comme lieu repère et ressources dans un quotidien fait d'errances et d'incertitudes. Solution de dépannage et d'attente, l'hébergement chez tiers devient d'autant plus pénalisant qu'il se prolonge dans le temps.

« Posséder un "chez-soi" confère non seulement une sécurité juridique et une protection physique, mais également la capacité de se projeter dans l'avenir, de s'inscrire dans un territoire et d'accéder à une certaine autonomie. En revanche, être hébergé chez un tiers entraîne une dépendance vis-à-vis de l'hébergeur, constitue un obstacle à l'exercice de ses droits et limite l'appropriation de son espace de vie. Ces situations impactent la construction identitaire et le bien-être fonctionnel. »
Source : 31^e Rapport sur le mal-logement, Fondation pour le Logement, février 2026.

L'ACCUEIL DE JOUR

Afin de garantir à chacun un accueil adapté à sa singularité et à sa situation au regard du logement, l'Accueil de jour est ouvert le matin aux personnes sans aucun hébergement et deux après-midi par semaine aux personnes en hébergement précaire, le plus souvent domiciliées à La Halte. Depuis deux ans, nous observons un renouvellement important du public accueilli le matin avec l'arrivée de personnes plus jeunes mais aussi plus âgées. Le nombre de femmes, notamment en hébergement précaire, augmente chaque année confirmant une précarisation des parcours féminins qui s'explique en partie par la paupérisation des familles monoparentales et les difficultés d'accès à l'hébergement d'urgence. Enfin, la crise du logement, qui s'installe dans la durée, et la dégradation du reste à vivre se ressentent en 2025 par l'augmentation de la part des personnes salariées en situation de mal-logement accueillies à La Halte.

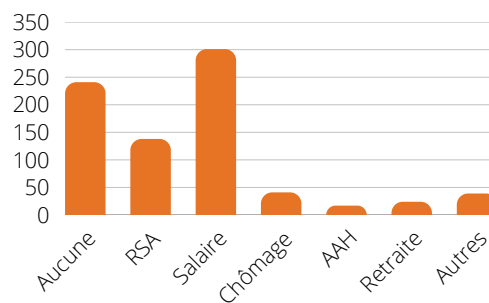
Profil des personnes accueillies



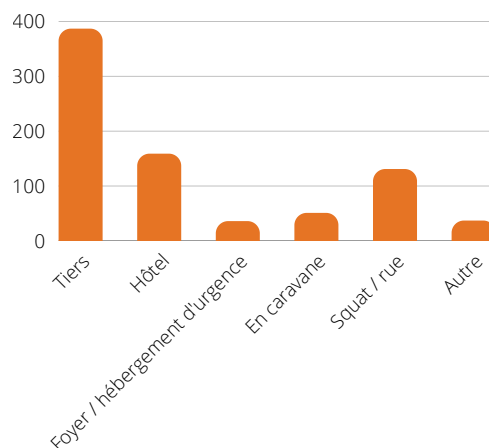
Les chiffres de l'Accueil de jour

- 942** personnes différentes accueillies dans l'année (dont **258** nouvelles personnes)
- 12 651** passages enregistrés durant l'année
- 342** personnes reçues en accompagnement social global et **29** personnes en évaluation SIAO
- 648** domiciliations réalisées durant l'année (dont **244** nouvelles)
- 41** personnes domiciliées identifiées comme ayant accédé au logement
- 10 170** courriers reçus dans le cadre de la domiciliation
- 22 042** prestations alimentaires (dont petits-déjeuners et repas)
- 4 381** douches prises
- 753** laveries faites

Situation au regard des ressources (en %)



Situation au regard de l'hébergement (en %)



L'ACCUEIL DE JOUR

Acteurs incontournables de la lutte contre l'exclusion, les accueils de jour mettent à la disposition des personnes en situation de mal-logement ou à la rue, des services de premières nécessités qui leur permettent de prendre une douche, de laver leur linge, de se nourrir, de stocker leurs affaires, de se poser durant la journée... Mais ils sont surtout des lieux de socialisation, d'échange, d'écoute où se crée ou recrée du lien social. La participation au collectif, à des temps conviviaux, à des ateliers autour de l'alimentation, du sport, de la culture, à des séjours ou l'accès à des permanences santé permettent aux accueillis de restaurer leur estime d'eux-mêmes, de retrouver ou renforcer leur autonomie avec pour objectif de susciter l'envie de se remobiliser pour faire valoir ses droits, reprendre un parcours professionnel, des soins, enclencher une demande de logement... L'action des travailleurs sociaux, qu'elle passe par un accompagnement global, des aides ponctuelles ou des interactions plus informelles, prend alors tout son sens et permet de soutenir les personnes les plus éloignées de l'insertion et des dispositifs d'aide sociale.

Tout commence lors du premier accueil, inconditionnel, sans jugement, qui permet d'instaurer une relation de confiance indispensable à tout lien social et d'apporter à la personne une attention, une écoute dans le respect de sa temporalité. *« La qualité de l'accueil facilite la venue des personnes et donc la création de liens. Dès lors que le premier accueil est réussi, des liens de confiance vont se tisser. Les équipes vont pouvoir aborder avec les personnes une deuxième étape dans l'accueil : proposer un soutien dans la mobilisation des ressources sollicitées par la personne ou, dans le cas d'une absence de demande, susciter l'émergence d'envies en l'informant du "champ des possibles." »* (Cahier-repères sur les accueils de jour, Ici on sort de la rue, Fondation pour le Logement, 2023).

Un accompagnement social multiforme

Un premier entretien, lorsque la personne se sent en confiance ou si elle sollicite l'accès à un droit comme la domiciliation, permet d'évaluer la situation, de repérer un non-recours aux droits et des freins empêchant l'insertion. Selon les personnes, une démarche administrative peut être proposée ou une orientation vers nos partenaires territoriaux, voire un suivi social plus global. Avec pour objectif de redonner du pouvoir d'agir, d'engager *« un processus de réconciliation institutionnelle »* (Julien Lévy, XX^e congrès AISLF, 2016) qui sera plus ou moins long selon le parcours de personnes fragilisées par de multiples ruptures et échecs, des soucis de santé, des troubles psychiques, des addictions...



Ainsi, certaines personnes, très marginalisées ou abîmées, ne seront pas encore en capacité de se saisir de l'aide proposée. Leur fréquentation régulière des lieux les amène tout d'abord de se poser, à bénéficier des services d'hygiène et d'alimentation et des activités. Des contacts fréquents et informels avec les trois travailleurs sociaux, au sein du collectif ou en aparté, peuvent alors permettre, sur un temps plus ou moins long, d'enclencher ou non une remobilisation vers l'insertion.

Le principe est de faire avec, de renforcer la confiance et l'autonomie, en remobilisant chaque accueilli à son rythme pour qu'il soit pleinement acteur de son projet de vie. Car respecter le temps de la personne, ne pas forcer la mise en place d'un projet d'insertion, permet à terme que le projet soit son projet, avec moins de risques d'échec. Lorsque la demande est là, un travail en

L'ACCUEIL DE JOUR

« Je suis arrivé à la Halte à une période où de SDF tout court j'étais devenu SDF sans abri. C'est le Samusocial qui est venu me voir alors que je dormais sous un abribus et m'a amené pour la première fois à l'Accueil de jour. Je me souviens des premiers mots du travailleur social qui m'a accueilli "Viens comme tu es et quand tu veux". Je suis revenu. Ici je bénéficie de tous les services dont j'ai besoin, douches, petits-déjeuners, contremarques pour prendre des repas à l'extérieur (un régal en terme de restauration, une aubaine pour nos comptes courants), un espace repos (pas grand mais très apprécié), une bagagerie... Et puis des activités, le tennis de table, très fréquenté, les tables d'hôtes, moments particuliers pour qui s'y inscrit ou l'atelier sonore et musical. J'ai demandé à y participer, on m'a chargé de la charte graphique du futur album. Pour moi, c'est un bol d'air et une reconnaissance. » G. accueilli

réseau avec les acteurs sociaux du territoire permet aussi d'orienter si nécessaire les personnes vers nos partenaires, pour un conseil auprès des juristes de la Maison des droits pour des démarches de régularisation, vers le Centre municipal de santé pour un retour au soin, vers un suivi individualisé plus global...

Prévenir tout risque de rupture de droits

D'une manière générale, les familles sont orientées et suivies par les Espaces départementaux des solidarités (EDS), les personnes isolées bénéficiaires du RSA par les Centres communaux d'action sociale (CCAS), et les personnes isolées ou les couples sans enfant non bénéficiaires du RSA sont pris en charge par les travailleurs sociaux de La Halte. Cependant, des mouvements de personnels au sein des organismes, des départs parfois remplacés par des intérimaires, des délais de rendez-vous, hors urgence, relativement longs, compliquent le suivi des personnes qui continuent à nous solliciter pour des petites aides ou des démarches urgentes. La simplicité de la prise de contact avec les travailleurs sociaux de La Halte, présents sur le collectif durant les temps d'accueil, favorise la demande de publics peu familiarisés avec l'écrit et le numérique.

Certaines personnes que nous accompagnons se voit aussi un jour proposer un logement qui les amène à quitter notre structure. Mais le retour dans un logement, un « chez-soi », peut être difficile pour des personnes qui ont longtemps vécu à la rue ou en hébergement précaire, avec

un fort sentiment d'enfermement ou d'isolement, la gestion d'un voisinage que l'on ne choisit pas ou la dimension administrative très forte liée aux démarches indispensables pour la signature du bail, la gestion et la mise en place des différents contrats de charges... Parfois, ils expriment le besoin de continuer à être accueillis à La Halte, en attendant d'être à l'aise avec un accompagnement social auprès de nos partenaires, pour que nous puissions les accompagner sereinement dans les premiers temps de cette nouvelle vie. Comme le souligne la Fondation pour le Logement dans son Cahier-repères sur les accueils de jour (2023), « *S'approprier un logement, un nouveau mode de vie, un nouvel environnement peut nécessiter un temps parfois long. Rester un lieu d'accueil pour ces personnes et leur proposer un soutien mobilisable au-delà de leur accès au logement s'avèrent souvent indispensable pour leur permettre de s'ancrer sereinement, sans pression du temps, dans leur logement et leur nouvel environnement. Cette pratique relève du principe de non-abandon et d'accueil inconditionnel.* ».

De plus, nous constatons cette année encore que la mise en œuvre de la réforme du Revenu de Solidarité active, initiée en 2024, qui nous retire tout accompagnement des allocataires, tarde à se déployer pleinement. Un certain nombre de personnes domiciliées à La Halte n'ont toujours pas été convoquées dans le cadre de la contractualisation. Mais surtout, aussi bien les travailleurs sociaux que le public sont impactés par un réel manque d'information.

L'ACCUEIL DE JOUR



Certains accueillis apprennent qu'ils sont inscrits à France Travail, sans en comprendre les raisons. D'autres ont pu contractualiser le RSA mais avec des interlocuteurs peu disponibles et des délais de rendez-vous très longs, pour un public très précarisé et éloigné de l'emploi qui n'est le plus souvent pas autonome dans ses démarches administratives.

À l'exception du CCAS de Fontenay-sous-Bois, les organismes ne nous contactent jamais pour faire un point sur l'accompagnement social des publics de La Halte. Alors que des liens réguliers avec les travailleurs sociaux du Centre communal d'action sociale nous permettent d'échanger sur les situations des personnes, sur les avancées et les freins, et d'appuyer en complémentarité leur remobilisation. Les équipes nous tiennent également informés des instances, des rencontres et des évolutions du dispositif. Au vu de la situation, nous continuons donc, pour prévenir toute rupture de droits, à accompagner les bénéficiaires du RSA qui n'ont pas été convoqués, et à maintenir un suivi des accueillis très éloignés de l'emploi qui ont des demandes ponctuelles urgentes qui ne peuvent pas attendre un rendez-vous dans plusieurs mois, ou celles qui ont été convoqués pour une contractualisation sans qu'une prise en charge par un travailleur social soit mise en place, tout en facilitant, lorsque cela est possible, la migration des accompagnements sociaux vers d'autres partenaires.

Pour une prise en charge plus fine des publics

Depuis fin 2024, une nouvelle mission nous a été confiée par la DRIHL, ainsi qu'à d'autres accueils de jours, afin d'affiner la connaissance des publics en grande précarité de logement qui ne sont pas suivis par les services sociaux, notamment les personnes isolées ou en couple qui sollicitent, via le 115, un hébergement d'urgence.

Des entretiens, menés par le travailleur social référent, permettent d'évaluer la situation, les démarches entreprises ou à entreprendre, les projets... Cette évaluation est alors transmise au SIAO qui pourra effectuer une prise en charge adaptée à la situation.

Des échanges réguliers nous ont permis de faire remonter nos données quantitatives et qualitatives mais aussi nos différentes interrogations notamment vis-à-vis du format de ces entretiens qui nécessitent une écoute et une attention à l'histoire des personnes, qui demandent de prendre un temps indispensable pour appréhender la situation dans sa globalité dans le respect de la personne accueillie. En fonction des besoins, des démarches peuvent aussi être nécessaires pour l'ouverture de droits ou l'orientation vers des partenaires, en attendant la mise en place d'un suivi social. Et même si l'évaluation approfondie est terminée, nous restons parfois en lien de nombreux mois avec les personnes pour mettre à jour leur dossier SIAO, tant qu'il n'y a pas de relais avec une assistante sociale du secteur. Un suivi se met ainsi en place à distance avec des personnes non domiciliées à La Halte ou des familles avec enfants, qui ne sont pas notre public de référence.

Pour donner quelques chiffres, en 2025, le travailleur social référent a rencontré 29 personnes différentes dans le cadre de cette mission de la DRIHL. 22 dossiers SIAO ont été créés et 24 mises à jour des évaluations approfondies ont dû être menées, ce qui correspond à 46 entretiens, 27 avec des hommes isolés, 12 avec des femmes isolées, 4 avec des couples et 3 avec des familles avec enfant.

L'ACCUEIL DE JOUR

ÉVALUATIONS DES PUBLICS DU 115.

« Nous rencontrons des personnes pour la première fois et nous devons faire un diagnostic et une évaluation complète de leur situation, en prenant en compte leur histoire, leur parcours, leurs difficultés, leur épuisement et leurs projets, sans pour autant être intrusifs. Les personnes qui appellent le 115 pour une demande d'hébergement et qui sont orientées vers notre association pensent souvent, à tort, que nous allons leur proposer un toit pour la nuit. Nous nous retrouvons donc face à leur désillusion quand elles comprennent qu'elles vont repartir avec une proposition de rendez-vous nous permettant d'évaluer leurs besoins, ce qui n'était pas leur première demande. Il nous faut donc d'abord prendre le temps de leur expliquer l'importance de ce rendez-vous, donner du sens au terme "évaluation pour le SIAO" pour des personnes souvent épuisées qui cherchent juste une solution pour se mettre à l'abri. Il est aussi important de leur rappeler qu'il n'est pas nécessaire de connaître toute leur histoire, qu'elles ont le droit de préserver leur vie privée, leur intimité, comme tout être humain.

Cette évaluation délicate prend donc du temps, car nous rentrons dans l'histoire d'une personne, une histoire souvent douloureuse, alors que nous ne la connaissons pas. C'est d'ailleurs pour cela que pour les personnes que nous accompagnons et qui fréquentent quotidiennement les services de notre Accueil de jour, cette évaluation s'effectue quand la relation est déjà créée.

De plus, nous nous rendons compte que nous sommes souvent face à des personnes qui ont beaucoup de questions sur le fonctionnement des administrations, le SIAO, qui sont perdues dans leurs démarches, qui n'ont pas de domiciliation, pas d'accompagnement social et souvent pas de ressources. Ainsi, au-delà de la simple évaluation, il est primordial de prendre le temps de les informer sur leurs droits et devoirs, de les orienter vers un organisme de domiciliation, un accompagnement social, des colis alimentaires ou des vestiaires, en fonction de la situation de chacun. Autant de démarches qui font que chaque entretien dure au minimum une heure et demi, sans compter la finalisation de l'écrit qui sera envoyé au SIAO.

Comme ces personnes ne fréquentent habituellement pas notre Accueil de jour, nous devons également gérer par téléphone les mises à jour du SIAO, tous les trois mois, tant que la personne n'a pas de travailleur social pour prendre le relais. Parfois, elles ne donnent plus de nouvelles et nous ne pouvons pas finaliser leur évaluation. Certains couples ont un enfant et nous nous retrouvons à faire des orientations vers des organismes pouvant les aider ou fournir du matériel de puériculture. Et parfois, les personnes changent de département, alors que l'évaluation est à peine finalisée. »

S., Éducatrice spécialisée référente Évaluations DRIHL.



L'ACCUEIL DE JOUR

Le collectif comme support à la remobilisation

Actions collectives et entretiens individuels sont complémentaires pour lever les freins qui bloquent le processus de remobilisation de personnes longtemps fragilisées par des parcours de vie difficiles faits de ruptures et d'échecs. Le collectif joue un rôle dans le développement du pouvoir d'agir et favorise l'entraide entre pairs. L'envie de participer à une activité peut aussi impulser une demande d'ouverture de droits, une Sécurité sociale à jour étant notamment indispensable pour une activité sportive ou un séjour de loisirs. Basées sur le principe du volontariat, les actions collectives se déploient là aussi dans le respect de l'envie et de la temporalité de la personne.

Des temps collectifs autour de l'alimentation se sont poursuivis en 2025. Des tables d'hôte, qui permettent à un accueilli de « devenir » chef cuisinier tout en invitant qui il souhaite, aux temps festifs, en passant par des ateliers de création de cakes salés initiés cette année sur une idée d'un accueilli pour diversifier et renforcer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire du petit-déjeuner... ils peuvent prendre plusieurs formes mais visent toujours à renforcer l'autonomie, la valorisation des savoir-faire, la remobilisation et la création de lien social.



Le sport est également à l'honneur à l'Accueil de jour autour de sorties pétanque, d'un tournoi de ping-pong et de la participation aux 10 km de Fontenay. Associant le Président de l'Association et des salariés, un tournoi de ping-pong a ainsi été organisé à la demande des accueillis. Seize participants, sélectionnés à l'issue d'une phase de poules, se sont affrontés et ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour se démarquer dans une ambiance chaleureuse. Les trois vainqueurs se sont vus remettre une coupe et un prix, lors d'une soirée conviviale organisée chez un de nos partenaires, le restaurant solidaire Chez Roda.

Sur proposition d'un des médecins du CMS qui assure des permanences santé sur la structure, l'Accueil de jour était également présent aux 10 km de Fontenay. Quelques accueillis, des salariés, des bénévoles, des membres du Bureau de La Halte et des partenaires du CMS se sont retrouvés autour de cet événement convivial et sportif et ont pu courir ou marcher ensemble sur un parcours de cinq ou deux kilomètres selon la forme et l'envie de chacun. Moment fort de l'association, cette course a été l'occasion de renforcer les liens avec nos partenaires et entre les différents membres de l'Association. Mais elle a surtout permis de travailler un retour au soin, par l'ouverture de droits à la santé et/ou une visite médicale préalable, une remobilisation par le sport et l'entraînement, de renforcer l'estime de soi autour d'un objectif, de se sentir pleinement citoyen en participant à une manifestation locale, de créer une émulsion et des synergies avec d'autres activités sportives.

L'ACCUEIL DE JOUR

Des passerelles vers un parcours de soin

Les permanences santé et bien-être ont elles aussi continué à être développées sur le principe de « l'aller-vers » qui facilite la prise de contact pour un éventuel retour à un parcours de soin et des consultations en cabinet. Les partenariats avec le CMS, l'EMPP, le LHSS Mobile 94, Visa 94 ou la Maison de la prévention ont été renforcés et les équipes ont pris part, dans la mesure du possible, aux rencontres et réunions de travail proposées sur le territoire. Un ostéopathe a rejoint l'équipe des intervenants médicaux et est présent une fois par mois, en complémentarité des permanences des deux médecins, du psychologue, des infirmières et de la socio-esthéticienne qui viennent une à deux fois par mois. Une campagne de vaccination contre la grippe a pu être mise en place pour tous nos publics et la journée de prévention et d'information « Octobre Rose » a été reconduite

et a trouvé son public. Des temps de prévention contre d'autres types de cancers sont en réflexion pour 2026.

Activités et permanences en chiffres

- 19** ateliers ou événements autour de l'alimentation
- 37** ateliers sportifs (ping-pong, pétanque, yoga)
- 40** ateliers culturels (Culture du cœur, atelier de création sonore)
- 17** permanences de socio-esthétique (concernant 113 personnes)
- 60** permanences santé (concernant 278 personnes)

HORS LES MURS.

Cette année encore, une escapade d'une journée à Houlgate, fin août, a permis de réunir nos publics de l'Accueil de jour, de la Maison des familles et de la Pension de famille. Quarante-six personnes, à la rue ou en hébergement précaire, isolées ou en famille, ont pu profiter des joies de la mer que certains découvraient pour la première fois. Cette sortie, rendue possible par la mise à disposition gracieuse d'un car municipal, est désormais attendue avec impatience et représente pour beaucoup le seul moment de vacances loin de la région parisienne. Preuve qu'elle est devenue un événement fort de l'année, elle nous a permis de vivre un petit moment d'émotion suspendu hors du temps, lorsqu'un papa nous a confié vouloir profiter de ce moment, avec la complicité de l'équipe, pour faire sa demande en mariage. Car cette parenthèse du quotidien est en effet propice à des moments d'échanges différents entre salariés et accueillis, à la fabrication de souvenirs qui soudent les relations intrafamiliales, à la libération de la parole, notamment pour les enfants, à des rencontres entre nos différents publics qui ne se croisent pas forcément à La Halte. Elle permet aussi d'ouvrir de nouveaux horizons et le champ des possibles, certains sont revenus ainsi avec la ferme intention d'apprendre à nager, d'autres rêvent déjà de repartir en autonomie.

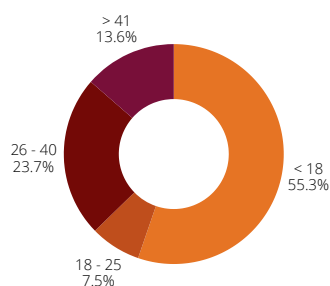
Trois personnes isolées et sans hébergement de l'Accueil de jour et quatre résidents de la Pension de famille ont également pu partir quelques jours à Sète, avec d'autres structures de la Fondation pour le Logement, pour un mini-séjour de sport et de loisirs. Parenthèse dans un quotidien difficile, ce séjour offre la possibilité de se ressourcer et de se détendre dans un environnement propice au bien-être. Il permet aussi de remobiliser les personnes sur leur santé, l'hygiène, le respect de soi et du collectif et de travailler sur leur autonomie alors qu'elles doivent se projeter sur une temporalité de plusieurs semaines. En outre, ce séjour met l'accent sur la création de liens avec d'autres publics afin de promouvoir une dynamique d'inclusion et de solidarité.

LA MAISON DES FAMILLES

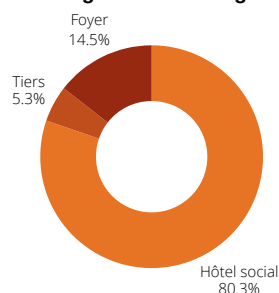
Extension de l'Accueil de jour, la Maison des familles permet de recevoir en journée des parents et leurs enfants en situation de grande vulnérabilité et sans logement. Les personnes accueillies répondent toutes à deux critères : être en situation de précarité d'hébergement et avoir au moins un enfant à charge. En 2025, 78 familles, hébergées sur Fontenay-sous-Bois mais aussi sur d'autres communes d'Ile-de-France, ont franchi les portes de la structure pour trouver un soutien pour leurs besoins essentiels comme cuisiner ou laver leur linge, tisser des liens, échanger, prendre soin d'elles... afin de retrouver un peu de sérénité dans un quotidien fait d'errances et d'incertitudes.

Profil des personnes accueillies

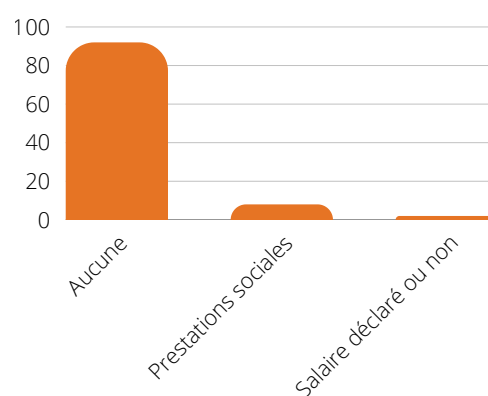
Âge



Situation au regard de l'hébergement (en %)



Situation au regard des ressources (en %)



Les chiffres de la Maison des familles

- 2 324** passages (dont **1 060** enfants), soit **228** personnes différentes reçues
- 78** familles dans la file active, dont **7** ont pu quitter le dispositif
- 69,6 %** de la file active adulte sont des femmes, **30,4 %** des hommes
- 95 %** des personnes adultes qui viennent régulièrement sont des femmes
- 62 %** des familles de la file active sont des mères seules, cheffes de famille
- 25 %** des accueillies ont des difficultés vis-à-vis des démarches administratives, **10 %** n'ont jamais été scolarisées et **32 %** ont suivi des études supérieures
- 1 596** repas ont été préparés et dégustés par les familles lors de **133** ateliers culinaires et **12** journées conviviales, avec **1 064** participants
- 548** cycles lavage et séchage réalisés impactant plus de **300** personnes dont **200** enfants.

La majorité de notre file active est originaire d'un pays hors Union européenne. **52,8 %** des familles sont sur le territoire français depuis plus de 3 ans, **73 %** depuis plus d'1 an et **96 %** depuis plus de 3 mois. Elles ont le plus souvent (**55,5 %**) quitté leur pays pour des raisons de violences : **36,3 %** pour échapper à des violences de genre, **17,9 %** pour échapper à l'insécurité et **10,9 %** pour sauver leur vie ou celle de leur famille. Les femmes cheffes de famille déclarent presque toutes avoir vécu un parcours d'exil traumatique avec des violences qui se prolongent dans les pays d'accueil, où elles se confrontent à des formes multiples de vulnérabilité, qu'elles soient matérielles, sociales ou institutionnelles lorsqu'elles résultent d'actions, d'inactions ou de défaillances des institutions publiques. La majorité des familles est en situation de grande précarité financière, **47 %** ont moins de 100 euros mensuels pour vivre et celles qui perçoivent des prestations sociales ou des allocations pour demandeurs d'asile touchent un montant médian mensuel de 349 euros. Ces ressources très faibles entraînent une dépendance fréquente à des emplois irréguliers ou informels.

LA MAISON DES FAMILLES

Alors que les mois d'expérimentation précédant l'ouverture du « 31 » ont permis de concevoir le projet social de la Maison des familles, l'année 2025 a été celle de toutes les premières fois et de la mise au réel d'un projet conçu pour les familles en situation de précarité d'hébergement et de grande vulnérabilité. Cette première année de plein exercice a été l'occasion d'affiner nos connaissances sur les problématiques rencontrées par le public, essentiellement des mères avec enfants qui subissent de plein fouet l'aggravation de l'inflation, le durcissement des politiques migratoires, l'engorgement des solutions d'hébergement d'urgence et l'errance subie qui en découle. Cette mise au réel a aussi été importante pour réajuster le projet initial afin de répondre au mieux aux évolutions de situation des personnes et aux contraintes de la vie en hôtel social ou chez tiers.

L'accueil des familles se fait sur volontariat et inscription pour organiser au mieux les journées, après un premier temps individuel qui permet d'évaluer les conditions de vie des personnes orientées à la Maison des familles, leur situation au regard du logement, les services essentiels qui leur font défaut sur leur lieu d'hébergement, leur état psychologique et leur isolement, la présence ou non d'un suivi social... Elles ont ensuite accès aux différents services de la structure, cuisine et laverie solidaires, ateliers et permanences autour de la parentalité, du bien-être et de la santé, groupes de parole... afin de répondre à leurs besoins essentiels mais aussi de faire une pause indispensable et salutaire dans un quotidien difficile.

Un hébergement précaire et instable

Très souvent fragilisées par un parcours migratoire traumatique, les familles que nous recevons ont vécu et vivent dans une errance d'hébergement qui renforce leur précarité matérielle, sociale et psychologique. Comme le précise le Secours Catholique « *la situation de dénuement extrême subie par les personnes s'explique structurellement par le statut administratif qui les empêche d'accéder au marché du travail et donc de percevoir des revenus d'une activité formelle, mais également de percevoir des minima sociaux comme le RSA* » (*État de la pauvreté en France, 2025*). Le durcissement des politiques migratoires rend en effet la régularisation de plus en plus hors de portée de nombreuses personnes exilées et constitue un facteur aggravant de précarisation résidentielle. Face à la saturation des dispositifs d'accueil et à la crise du logement, les familles se tournent alors



vers un hébergement chez tiers - familial, amical ou communautaire le plus souvent - ou un parcours d'hébergement d'urgence en hôtel via le 115, pour ne pas dormir à la rue.

Dans sa grande majorité, le public qui fréquente la Maison des familles est hébergé en hôtel social. Ce mode d'hébergement, peu adapté à une vie en famille, a fortiori quand il se prolonge dans le temps, a de multiples conséquences liées à la promiscuité, l'absence de cuisine, voire aux équipements vétustes des hôtels. Pour répondre aux besoins exprimés par de nombreuses accueillies, l'équipe de la Maison des familles a construit un partenariat avec le Samusocial. Il a permis d'organiser un échange dans nos locaux entre les familles hébergées dans un hôtel de la ville et l'équipe de Delta, organisme en charge de l'évaluation des hôtels. Loin du regard des gérants de l'établissement, la parole s'est libérée et les personnes ont pu évoquer librement les difficultés qu'elles rencontrent dans leur lieu d'hébergement. Cette relation de confiance avec les familles et les équipes de Delta, particulièrement réactives, nous permet de faire remonter tout au long de l'année des informations lors d'incidents dans les hôtels, de manquements d'équipements ou de dégradations de bâti.

LA MAISON DES FAMILLES

Par ailleurs, loin d'être pérenne, l'hébergement en hôtel social oblige les familles à changer régulièrement de lieu de vie et les contraint à une mobilité forcée sur un large territoire qui couvre toute l'Ile-de-France. Ce « nomadisme hôtelier » est à l'origine d'un fort sentiment d'insécurité avec des impacts négatifs sur l'estime de soi, la sociabilité et l'exercice d'une parentalité sereine. Il a bien évidemment des répercussions sur la scolarité des enfants, les carences alimentaires, le non-recours aux droits, les difficultés pour accéder aux soins et à un accompagnement social.

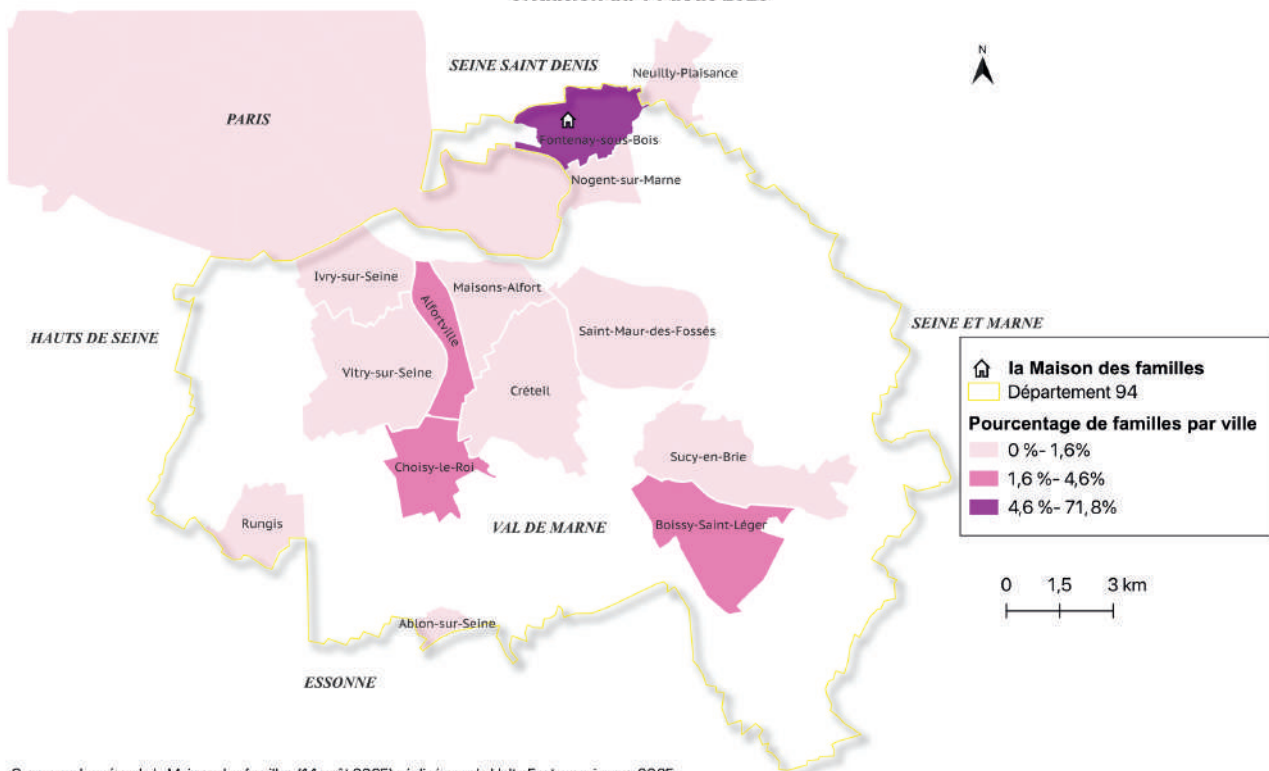
À l'origine, le projet d'ouverture d'un Accueil de jour réservé aux familles s'est construit autour du territoire historique d'intervention de La Halte, à savoir les neuf communes du Nord-Est du Département allant de Saint-Mandé à la Queue-en-Brie, territoire de référence notamment pour la domiciliation administrative. Nous nous apercevons aujourd'hui qu'il ne peut s'y limiter. Des familles originaires hébergées dans un hôtel à Fontenay-sous-Bois ont parfois dû accepter une chambre à l'autre bout du Val-de-Marne ou dans d'autres départements franciliens, sans

amélioration de leurs conditions. Leurs besoins restant inchangés, leur accueil à la Maison des familles s'est poursuivi afin de préserver un socle, une continuité, en rupture avec leur quotidien soumis aux contraintes de l'errance résidentielle. Ainsi, sur un jour donné, le 14 août 2025, 30 % des personnes de notre file active étaient hébergées hors de Fontenay-sous-Bois dont 2 % hors du Val-de-Marne.

Ce constat a été largement confirmé par le travail d'analyse et de cartographie mené cette année par une stagiaire de Master II en « Dynamique des pays émergents et en développement » auprès des familles. Il a notamment permis, par le biais d'entretiens semi-directifs, de représenter et de mieux comprendre leur parcours migratoire, leurs hébergements successifs depuis leur arrivée, la précarité et la violence psychologique et matérielle de leurs conditions de vie, leur appréhension des différentes ressources de leur territoire de vie... Le travail cartographique réalisé permet d'avoir une vision précise de ces différents éléments et nous a confortés dans la nécessité d'élargir notre territoire d'action au-delà du seul département du Val-de-Marne.

Familles en situation de précarité d'hébergement accueillies par la Maison des familles

Situation au 14 août 2025



Sources : données de la Maison des familles (14 août 2025), réalisée par la Halte Fontenaysienne, 2025

LA MAISON DES FAMILLES

« Le SIAO m'a relogé à 25 km de Fontenay. Lorsqu'ils ont su que je faisais autant de trajet pour venir à la Maison des familles laver mon linge, les travailleurs sociaux m'ont proposé d'autres établissements beaucoup plus proches. Mais moi je leur ai expliqué que venir à la Maison des familles ce n'est pas que pour le linge ! »

A., accueillie

Si la grande majorité des familles de notre file active vit en hôtel social, 8 % sont actuellement hébergés chez des tiers. La hausse du nombre de familles monoparentales et la dégradation du pouvoir d'achat nourrissent directement un recours toujours plus important à cette solution contrainte. Bien que ces deux modes d'hébergement relèvent d'une même précarité, ils induisent des besoins et des impacts quelque peu différents.

Très bien documenté dans le 31^e Rapport sur le mal-logement de la Fondation pour le Logement, l'hébergement chez tiers demande une forte adaptabilité qui induit souvent une perte d'autonomie et repose sur une dépendance à l'hébergeur pour des actes de la vie quotidienne comme l'alimentation, l'hygiène, l'accès aux droits... Il recouvre des situations très disparates selon les conditions d'accueil et de logement des personnes. Certaines mères se retrouvent dans une position de subordination qui limite leur capacité à négocier leurs conditions de vie ou à refuser des comportements abusifs et qui impose un rapport de domination. Leurs témoignages décrivent un hébergement souvent conditionné par des relations asymétriques, marquées par des exigences de contreparties financières ou de services et par l'exposition à des violences de différentes natures. De plus, qu'elles soient hébergées à l'hôtel ou chez tiers, la situation des familles n'est le plus souvent pas pérenne et peut être d'autant plus pénalisante qu'elle se prolonge dans le temps. Les enfants sont particulièrement impactés sur le long terme par la promiscuité, le manque d'espace et d'intimité, l'errance

d'hébergement, le changement d'école, l'inquiétude quotidienne de leurs parents pour assurer les besoins élémentaires.

L'une des premières missions de la Maison des familles est donc de soutenir matériellement et psychologiquement les mères, et les pères, dans leur rôle de parents, de leur redonner confiance, de leur offrir des espaces de parole, des temps à soi pour retrouver des conditions favorables à une parentalité épanouie, malgré les difficultés.

Une cuisine solidaire pour soutenir l'impératif nourricier

Sur l'ensemble des hôtels hébergeant les personnes que nous accueillons, seuls trois disposent d'une cuisine collective. La difficulté d'accès à des lieux permettant de préparer une alimentation choisie est aussi soulignée par les familles hébergées chez des tiers. Cette contrainte les oblige à recourir à des modes de fonctionnement qui changent leurs habitudes alimentaires, avec des incidences sur la santé et l'estime de soi. Ce constat, largement confirmé, était à l'origine du projet de création d'une cuisine



LA MAISON DES FAMILLES

solidaire permettant aux familles de préparer leurs propres denrées et de remplir ainsi l'impératif nourricier de tout parent. Nous n'avions cependant pas prévu la hausse des prix, la baisse du pouvoir d'achat et leurs conséquences en bout de chaîne sur les personnes les plus précaires. Tous les ateliers culinaires ont donc été repensés pour intégrer cette paupérisation accrue des familles que nous recevons. Sans être dans la distribution alimentaire qui n'est pas dans notre projet, nous prévoyons à chaque atelier une plus grande quantité de denrées afin que les mères puissent repartir avec un repas pour le soir qui profitera aussi aux enfants scolarisés. Par ailleurs, parce que l'accès à une alimentation plus saine est un des objectifs du projet, un partenariat a été construit avec l'épicerie Bio « Bulles de vie », pour pouvoir proposer quotidiennement aux familles des fruits et légumes de saison, sans pesticides.

Plusieurs ateliers ont ainsi été déclinés sur l'année. La « Découverte des saveurs » ou les « Journées conviviales » permettent à chacun de faire découvrir sa culture et ont fait voyager

accueillies, salariés et bénévoles en Algérie, en Bretagne, en Chine, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Italie, ou encore au Maroc.

Les ateliers « Cuisine à soi » sont réalisés en autonomie. L'idée de départ était de réserver, pour quatre familles, l'espace de la cuisine pour la préparation de leurs propres denrées en vue des repas pris sur leur lieu de sommeil. Nous avons rapidement identifié des freins à l'action, notamment la pudeur de certaines mamans à cuisiner devant d'autres.



INNOVER ET S'ADAPTER POUR UNE ALIMENTATION PLUS SAINE.

Après discussion avec les familles et nos partenaires (Restos du Cœur, Caritas, Épicerie sociale), l'équipe a identifié certaines denrées souvent présentes dans les distributions alimentaires, riches en nutriments de bonne qualité, mais peu utilisées, car méconnues par les bénéficiaires. Une attention particulière s'est alors portée sur le travail de transformation de ces denrées.

« Après plusieurs échanges avec les personnes accueillies, nous avons compris leurs a priori, souvent dus à une méconnaissance de certaines denrées. Lors des distributions alimentaires, si les pâtes et le riz partent sans aucune difficulté, il en est autrement d'une catégorie d'aliments, les conserves. Celles-ci sont en effet boudées, parfois même laissées à la porte pour d'autres personnes. Le fait de ne pas consommer ces produits peu coûteux, qui se conservent longtemps, et qui sont sources de beaucoup de nutriments nous a interrogé. Lentilles, haricots verts, petits pois... nous avons cherché comment les mettre en avant pour les rendre appétissants et gourmands auprès de notre public. L'idée était d'inventer de nouvelles recettes en les combinant avec des indicateurs connus et rassurants pour notre public, comme le piment, par exemple. Plusieurs sont en cours de test mais l'une d'elle a déjà fait ses preuves : le cake aux petits pois - en conserve bien sûr - et à la fête, fromage peu connu de notre public. Mères et enfants participant à l'atelier ont réellement apprécié, même si certaines dames étaient, au départ, surprises voire réticentes à manger un "gâteau salé". Depuis ce jour, le cake a été plusieurs fois refait à leur demande, par et avec elles. » N. Animatrice à la Maison des familles

LA MAISON DES FAMILLES



Les denrées, leur qualité, leur quantité sont en effet le reflet du pouvoir d'achat d'une famille, de ses richesses mais aussi de ses manques. D'où le besoin de s'apprécier suffisamment pour cuisiner côte à côte. Autre paramètre à prendre en compte, les interdictions alimentaires culturelles, qui peuvent rendre la cooccupation de la cuisine difficile si, par exemple, une des familles cuisine du porc. L'atelier a donc été déplacé sur des créneaux d'après-midi où la structure n'est pas ouverte à des temps d'accueil collectifs et est désormais réservé à seulement deux familles dans le respect de leur singularité. Depuis ce réajustement, cette activité est de plus en plus demandée.

Au fil des mois, nous avons pu observer des mères s'approprier des denrées ou se réapproprier certains repères culturels perdus tout au long des accidents de parcours ou empêchés par leurs conditions d'hébergement. L'équipe a beaucoup appris auprès des mères accueillies, et inversement, ces dernières ont appris de l'équipe, mais également de leurs pairs. L'objectif des ateliers culinaires est de partager, de transmettre et le contrat est rempli. Les mères démontrent qu'elles ont également des savoir-faire, des compétences, l'expriment pleinement en prenant l'initiative de réaliser certaines

recettes dans la cuisine solidaire, avec une fierté retrouvée sous le regard attentif et attendri de leurs enfants. Toutes les actions permettant aux mamans de cuisiner devant leurs enfants agissent en véritables outils de valorisation de soi. Le regard de l'enfant change, il découvre un parent « sachant » et en capacité de transmettre une part de sa culture d'origine. Et parce que cette part culturelle est légitime et reconnue à la Maison des familles, elle n'entre pas en conflit avec la culture transmise par l'école et est perçue comme une richesse.

Lever les freins pour une parentalité plus sereine

Comme le souligne Bruno Humbeek, psychopédagogue et chercheur en parentalité, « *les parents précarisés sont aussi compétents que les autres alors même qu'ils manquent de moyens pour exercer pleinement leurs rôles. Rien n'est simple quand on vit avec un budget étreint* » (Hyper-parentalité, 2024). Les parents que nous accueillons, confrontés à des choix impossibles, doivent pour survivre s'accommoder de pis-aller. Ce qui engendre une charge mentale considérable et de nombreux maux qui nous sont rapportés au quotidien : surinvestissement parental, vagabondage mental, trouble du sommeil, perte de plaisir dans le quotidien, épuisement, distanciation affective, sensation de perte d'efficacité...

Pourtant, nous constatons chaque jour que le bien-être des enfants reste au centre des préoccupations de toutes les mères. La venue et la présence d'enfants peuvent être justement ce qui donne sens aux efforts pour tenir le coup, tenter de se frayer un chemin parmi les difficultés, maintenir un rythme, penser l'avenir... sortir de la précarité. Pour tenter d'agir sur le poids de cette charge mentale, une de nos premières missions consiste à soutenir les parents dans les gestes essentiels du quotidien par un accès à une cuisine favorisant une alimentation choisie et de qualité et offrant les conditions indispensables pour nourrir leur famille, par un service de buanderie permettant de repartir du « 31 » avec du linge propre, mais aussi par des moments où les personnes prennent soin d'elles et tissent du lien social sur lequel s'appuyer.

LA MAISON DES FAMILLES

« Aujourd'hui en arrivant à 9 heures et en entrant à la Maison des familles, j'ai laissé tous mes problèmes à la porte. Ici, on vient pour nos enfants et pour nous. On voit d'autres femmes qui sont devenues des amies et on oublie les soucis, on se sent mieux. Je ne suis jamais allée à l'école, c'est en discutant avec les autres mamans ici que j'ai commencé à utiliser la langue française », D., accueillie, maman de trois enfants qui, en 2025, a déménagé deux fois, dans trois hôtels de trois communes différentes.

Sortir le parent de son isolement

Une majorité des familles qui constituent notre file active dispose en effet de très peu de personnes avec lesquelles discuter, que ce soit en présentiel ou par téléphone. De même, peu d'entre elles ont dans leur entourage un étayage relationnel géographiquement proche et disponible lorsqu'elles en ont besoin. Selon le rapport Repères de l'Observatoire du Samusocial de mars 2026 « sur l'ensemble des femmes hébergées à l'hôtel en Ile-de-France, seules 27 % comptent plus de deux personnes avec lesquelles discuter et seules 12 % peuvent compter sur plus de deux personnes en cas de problème. » Parce que ce constat fait écho aux parcours du public que nous accueillons, toutes les actions de la Maison des familles visent à favoriser le lien social et l'ouverture à l'autre. Et c'est bien sur cette sororité qui se construit pas à pas, que les mères s'appuient lorsque les habiletés parentales apparaissent parfois altérées, meurtries, en doute, en attente d'un soutien.

Se poser dans la salle de vie, participer à des groupes de parole, à des ateliers parents-enfants ou à ceux réservés aux mamans (cuisine, peinture, jeux, socio-esthétique, yoga, recyclage de vêtements usagés), bénéficier de permanences de santé de la femme où l'intime souvent se dévoile, de formations (Numérique et parentalité, Sécurité domestique et incendie)... permettent de diminuer le sentiment d'isolement,

de culpabilité, de prendre du recul pour mieux rebondir et retrouver une plus grande disponibilité aux enfants. Chaque jour, l'équipe s'efforce ainsi de développer des initiatives favorisant un retour vers une parentalité épanouie en prenant en compte la famille et son bien-être dans sa globalité. Le programme du mois est présenté aux personnes accueillies. Elles interviennent, le modifient en fonction de leurs besoins, envies du moment ou compétences. Toutes les activités, de la cuisine solidaire aux ateliers, fonctionnent sur la base du volontariat des participants et ont pour objectif de soutenir les parents à asseoir leurs compétences en prenant davantage conscience et confiance en leurs capacités notamment éducatives.



Des temps à soi pour aller de l'avant

Les ateliers bien-être se sont poursuivis en 2025. La socio-esthéticienne est présente une matinée par semaine, pour des soins individuels ou des ateliers collectifs de fabrication de produits d'hygiène, et une bénévole propose une séance de yoga deux fois par mois. Pendant que les mères prennent du temps pour elles, indispensables pour retrouver une image positive d'elles-mêmes, les enfants participent à des activités sous la surveillance de salariés ou de

LA MAISON DES FAMILLES

bénévoles. Le parcours d'errance locative abîme, fragilise et ne laisse aucune place au repos, à l'envie de prendre soin de soi.

Dans le but d'améliorer l'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé, des permanences de médecine générale et de santé de la femme ont été mises en place grâce au partenariat entre le Centre municipal de santé et La Halte. Ainsi, une gynécologue propose, deux fois par mois, un moment collectif qui peut être suivi, au besoin, de rendez-vous individuels. Un médecin généraliste est également présent une fois par mois. À l'automne, un nouvel atelier de recyclage textile, animé par la recyclerie « Habitudes », a été proposé dans une approche



économique et durable. Son objectif était d'apprendre à réemployer et revaloriser les vêtements inutilisés, trop petits ou trop usés. Chaque participante a pu fabriquer et repartir avec un Tawashi, une éponge zéro déchet.

Activités et permanences en chiffres

- 219** ateliers ont accueilli **1 581** participants (hors activités parents-enfants chaque mercredi)
- 133** ateliers culinaires et **12** journées conviviales ont réuni **1 064** participants
- 37** ateliers de socio-esthétique ont bénéficié à **185** personnes
- 37** permanences de médecine générale et de santé de la femme ont bénéficié à **173** personnes
- 374** démarches d'aide sociale ponctuelles ont été réalisées

Enfin, bien que le suivi social ne soit pas dans nos missions, des aides ponctuelles et des permanences sociales sont proposées aux familles qui sont dans l'attente d'un accompagnement social ou d'un rendez-vous avec leur travailleur social référent, les services du territoire étant tous saturés. Nous nous sommes ainsi aperçus que plus d'un tiers des familles que nous accueillons n'ont pas de suivi social ce qui entraîne un non-recours durable aux droits. Toutes les familles de la file active ont ainsi sollicité l'équipe du « 31 », pour des demandes d'information, la lecture de courriers, la création de comptes sur les plateformes numériques, la constitution de dossiers ou encore une orientation vers les services sociaux ou associations partenaires.

« Ici on accueille des parents, que ce soit des femmes comme des hommes aussi, avec des enfants, pour pouvoir nous apaiser un tout petit peu parce qu'on vit dans des endroits un peu plus difficiles comme les hôtels par exemple ou dans des foyers où il n'y a pas beaucoup d'espace ou de jeux pour les enfants, et la Maison des familles nous permet de souffler un tout petit peu en tant que parents. On se sent en sécurité dans le sens où, on arrive, on est écouté, on arrive à dire ce qui ne va pas, on n'est pas jugé. J'ai entendu parler de la Maison des familles par le biais de ma voisine à l'hôtel qui m'a senti un peu réservée, un peu renfermée chez moi avec mon fils. Elle m'a dit que là-bas on arrivait à se détendre, on arrivait à parler, on arrivait à se rendre belle. On avait des gens pour nous soutenir psychologiquement, physiquement et parfois même nous aider à faire certaines démarches assez simples. J'ai dit OK je vais aller voir et depuis j'avoue je n'ai jamais quitté la Maison des familles. » S, accueillie

LA MAISON DES FAMILLES

« Je n'avais pas cours ce matin. Au lieu d'aller en permanence, je préfère venir ici avec ma mère. Il y a du monde, des voix de femmes, pour moi c'est le bruit de la liberté. »

M., 14 ans hébergée en hôtel avec sa maman et ses frères et sœurs à Rungis, scolarisée à Fontenay.

Un premier bilan convaincant

L'accueil des familles ne se limite pas à mettre à leur disposition des services qui font défaut sur leur lieu de vie et à faciliter l'accès à des ateliers, mais il vise à restaurer leur dignité et à renforcer leur pouvoir d'agir. Quantifier les actions est un préalable mais ne rend donc pas suffisamment compte de l'essence et de la valeur du travail de l'équipe. Quotidiennement, travailleurs sociaux, animateurs et bénévoles mettent en œuvre, en concertation avec les familles accueillies, les fondamentaux de la Maison des familles, à savoir accueillir chaque personne dans sa singularité et sa temporalité et la soutenir dans la globalité des besoins qu'elle exprime.

L'équipe prête une attention particulière à chaque personne présente, à la parole qu'elle confie, à des changements d'attitudes. Une vigilance s'est aussi portée sur de brusques disparitions. C'est là que « l'aller-vers » prend le relais. Des appels, suivis de visites sur les lieux de sommeil, ont ainsi permis à une maman qui ne sortait plus de sa chambre d'hôtel, de reprendre un parcours de soins. Dès qu'une problématique se présente, l'équipe cherche, trouve et noue des partenariats aptes à répondre aux demandes avec des administrations et associations aussi diverses que le Centre municipal de santé, la CPAM, la CAF, Delta, l'EDS, le CCAS, la MDPH, le CMPP, la Maison de la prévention, le Centre social Joséphine Baker, la Médiathèque, Fontaine à mots, Habitudes, Bulles de vie, Les jardins de la Venelle.... et c'est cette approche qui nous permettra de continuer à avancer en 2026. Aujourd'hui, cet accueil tel qu'il a été pensé dans le projet social, porte ses fruits. Nous pouvons

voir des personnes que nous avons connues épuisées, reprendre conscience de leur valeur, prérequis indispensable à toute reconstruction. Elles sortent peu à peu, chacune à leur rythme, de l'engourdissement où les avaient plongées désillusions et renoncements. Au fil des mois, certaines ont repris un parcours de soin, d'autres la bataille pour l'accès aux droits, leur régularisation, une formation, un emploi, la reconnaissance de leurs études passées...

Quelle émotion lorsqu'une femme, au parcours jalonné de violences, se sent à nouveau de taille à s'engager dans une relation amicale, sentimentale ou professionnelle et qu'elle le concrétise. Les changements se voient aussi dans l'attitude des enfants. Alors qu'à leur arrivée, ils ne quittent souvent pas les bras de leur mère, au fur et à mesure des visites à la Maison des familles, ils prennent confiance, explorent les lieux tout en gardant constamment un œil sur leur mère. Vient alors un jour où ces mêmes enfants, à peine arrivés, accrochent leur manteau et courent dans la salle de jeux en toute autonomie.

Et puis il y a les enfants qui ont grandi à la Maison des familles. « À l'ouverture du "31", nous avons accueilli une maman en fin de grossesse », confie N., salariée. « Aujourd'hui, la petite fille a 17 mois. Dès qu'elle arrive, elle se précipite dans la cuisine, ouvre les bons placards pour en sortir les verres doseurs qui sont utilisés par sa maman pour la fabrication des gâteaux. Ce qui prouve que la Maison des familles fait pleinement partie de son univers ! »

Les personnes que nous accueillons considèrent la structure comme un lieu rare de sérénité, au point que certaines l'ont sanctuarisée. Sans nous en informer, des familles en conflit dans leur hôtel, ont été capables de laisser leur rivalité de côté pour participer ensemble à un temps collectif. Elles se sont d'elles-mêmes imposé cette discipline pour préserver le moment passé en commun. Tous les témoignages des personnes que nous accueillons convergent. Elles ressentent la Maison des familles comme un « chez soi », même s'il est détaché de leur lieu de sommeil, parce qu'elles y trouvent un repère social et affectif solide indispensable.

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE

Le droit au logement et le droit à l'hébergement sont devenus opposables depuis 2008, mais leur mise en œuvre, tout comme celle du « Logement d'abord », se heurte à la crise du logement et à l'insuffisance du parc social. Les délais d'attente témoignent de l'ampleur de la situation : 21 % des demandeurs franciliens ont dépassé le délai dit « anormalement long » fixé par les préfets, soit plus de trente-six mois pour le Val-de-Marne. Dans ce département, le temps moyen d'attente avant l'attribution d'un logement est de trente-trois mois, pour les personnes reconnues prioritaires DALO, qui, en principe, ont deux fois plus de chances d'avoir une proposition. Le principe de l'Intermédiation locative offre alors une solution temporaire et permet à des personnes en hébergement précaire d'accéder à un logement tout en étant accompagnées vers une situation plus pérenne.

Un tremplin vers un logement pérenne

Dès l'ouverture du « 31 », cinq femmes, auparavant hébergées en hôtel social, en structure collective, ou à la rue, ont pu intégrer l'un des cinq appartements de la rue Saint-Germain, sur orientation exclusive du SIAO 94. Trois T1 sont ainsi occupés par une maman cheffe de famille, et son enfant de moins de trois ans, et deux studios par une femme isolée. Signataires d'un bail de six mois renouvelable une fois, elles bénéficient d'un accompagnement par un travailleur social afin de mettre à jour leur situation administrative et financière, de lever les freins vers un accès à un logement dit « de droit commun ». Cette première année d'exercice a cependant été impactée par le départ du salarié en charge de cette mission, qui n'a pas pu être remplacé avant la fin de l'année civile compte tenu des difficultés de recrutement que connaît le secteur médico-social. Un travailleur social de l'Accueil de jour du « 32 » et un de la Maison des familles ont accepté d'assurer une période d'intérim en lien avec la cheffe de service.

Nous avons pu constater que les femmes logées ont toutes connu de multiples expériences de logement et cela depuis très jeunes. Leur parcours de vie est souvent complexe et marqué par des ruptures et des traumatismes. Malgré cela, elles ont réussi à s'accrocher à leur projet de vie et à se donner les moyens de l'atteindre. L'accompagnement social qui leur est proposé leur permet de consolider leurs acquis, de reprendre confiance en elles et de restaurer l'estime d'elles-mêmes, par un étayage sécurisant indispensable pour qu'elles continuent à développer leurs différents projets. Après plusieurs

mois, elles réalisent qu'elles sont capables de pouvoir passer d'un logement temporaire et accompagné à un logement social complètement autonome. Une maman a, durant l'année, quitté la structure pour un logement social de droit commun et deux autres personnes étaient, fin 2025, en attente de décision de bailleurs après proposition d'un logement. L'appartement vacant a été rapidement occupé par une nouvelle mère et sa fille. Celles qui n'avaient pas encore de proposition de logement ont vu leur bail renouvelé. Le recrutement, début 2026, d'un travailleur social permettra de poursuivre le travail engagé.

Un accompagnement global vers le logement

Les entretiens et les échanges entre le travailleur social et les locataires de l'Intermédiation locative peuvent prendre différentes formes et s'adaptent aux contraintes de la vie professionnelle et familiale des personnes. Ils ont lieu le plus souvent dans les bureaux, à leur domicile ou au téléphone mais des rencontres plus informelles dans la cour du « 31 » permettent de créer du lien et d'avoir des échanges plus libres parfois nécessaires pour évoquer un passif douloureux ou des problématiques complexes. L'équipe est disponible au quotidien pour répondre aux questions des dames qui se présentent ou qui envoient un e-mail.

Un partenariat entre le travailleur social et les services extérieurs a été établi dans un objectif de cohérence et d'efficacité. Ainsi de nombreux services de droit commun du territoire ont été sollicités : services sociaux du Département, élue,

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE



en charge du logement social de Fontenay-sous-Bois, Centre municipal de santé, Action logement CAF, CPAM, Région Ile-de-France, CCAS, France Travail, crèches municipales, Mission locale, EMPP, SIAO, Culture du cœur....

Différentes thématiques sont ainsi travaillées pour consolider la situation des personnes :

- Mise à jour des documents à l'entrée dans le logement : changements d'adresse, mise en place de virements, assurance responsabilité civile,
- Accompagnement dans la mise à jour des droits ou ouverture de droits au regard de la santé, du budget, du logement et de l'hébergement,
- Orientation et mise en lien avec les partenaires santé,
- Démarches d'inscription en crèche ou à l'école,
- Soutien dans la recherche d'emploi ou de formation, avec aide à la recherche de financements ou de bourses,
- Travail autour du respect des règles du vivre ensemble, avec ses voisins,
- Accompagnement vers le numérique et les démarches en ligne,

- Ouverture à la culture et au sport,
- Et enfin, préparation à l'entrée dans un futur logement : élaboration d'un budget, paiement du loyer et des différentes charges, obligations du locataire, anticipation des dépenses et épargne, découverte des services sociaux de droit commun, recherche de structures pour les enfants, proches du futur logement...

Toutes ces approches ont pour objectif de préparer les locataires à l'entrée dans un logement autonome et sont travaillées en parallèle des démarches autour du logement : demande de logement social, Action logement, constitution des dossiers pour reconnaissance de statut prioritaire (PDALHPD, DALO, Syplo) et enclenchement des recours...

Les chiffres de l'Intermédiation locative

- 5** logements (**3 T1** pour femme cheffe de famille avec un enfant de moins de trois ans et **2 studios** pour femme seule)
- 2** femmes ont moins de 25 ans, **3** entre 25 et 35 ans et **1** a plus de 50 ans, sur l'ensemble des personnes locataires en 2025
- 1** locataire a intégré un logement de droit commun et **2** locataires ont eu une première proposition en 2025
- 2** dames ont intégré une formation et **2** autres ont conservé leur emploi, qu'elles risquaient de perdre en étant sans logement

LA PENSION DE FAMILLE

Dispositif initié dans le cadre de la politique du « Logement d'abord », la Pension de famille offre une réponse adaptée pour l'accès au logement de personnes isolées, en grande précarité sociale et psychologique, ayant eu un long parcours en hébergement précaire ou à la rue. Elles peuvent ainsi occuper un logement privatif, tout en étant accompagnées pour gagner progressivement en autonomie, et profiter d'espaces et d'activités collectives qui leur permettent de sortir de l'isolement. Sans pression liée à une nécessité de quitter la structure, la Pension de famille pourra n'être qu'une étape vers un logement de droit commun, si la personne se sent en capacité de l'occuper en toute autonomie, comme elle pourra rester une solution pérenne pour les plus fragiles. De ce fait, une part du public logé est vieillissante et les questions liées à la perte d'autonomie et à l'accompagnement à la fin de vie deviennent de plus en plus prégnantes.



Un logement à soi, avec les autres

La vie en Pension de famille ne peut fonctionner que si un juste équilibre est trouvé entre le soutien à l'autonomie dans le logement et le vivre ensemble sur le collectif. Ainsi, le couple d'hôtes, composé de deux travailleurs sociaux, est là au quotidien pour soutenir les personnes dans les démarches de la vie courante (ouverture de droits, aide pour renouer avec les services de droit commun, gestion du budget, accompagnement aux courses...), mais aussi leur apporter une écoute autour de leur histoire familiale, une présence rassurante dans les moments les plus fragiles... L'objectif est que chacun puisse retrouver confiance et estime de soi, ose demander de l'aide et se projette à nouveau dans l'avenir.

Le suivi social, professionnel et médical étant assuré à l'extérieur, la qualité des partenariats

tissés sur le territoire est une condition indispensable à la réussite de cet accompagnement. En facilitant les contacts avec les ressources de proximité, les hôtes amènent les personnes à gagner en autonomie, à s'ouvrir au tissu local, pour initier un retour au soin, être suivi par une assistante sociale, s'emparer des équipements sportifs et culturels... et devenir pleinement acteurs de leur parcours et de leurs choix sur leur territoire de vie.

Mais surtout, la présence de lieux communs et le déploiement d'actions collectives ou de temps festifs, sur site et à l'extérieur, permettent de rompre l'isolement, favorisent les rencontres et les échanges pour des personnes que les accidents de la vie ont parfois coupés de toute vie sociale. Comme le rappelle Manuel Hennin, adjoint au DIHAL, « *La pension de famille, c'est "un chez-soi, mais pas tout seul", car les espaces communs, et surtout la présence des hôtes, au quotidien, deux postes financés par l'État dans chaque structure, permettent de créer ou recréer du lien, de rompre l'isolement.* » (Les pensions de famille, un outil puissant d'insertion par le logement, un levier pour lutter contre le sans-abrisme, DIHAL, mai 2025).

Créer du lien au sein du collectif

Ainsi, les espaces communs, intérieurs et extérieurs, occupent une place centrale dans la vie de la Pension de famille. Ouverte dès que possible, par les salariés ou un représentant des résidents, une salle commune permet aux personnes qui le souhaitent de se retrouver pour discuter, boire un café, lors de temps informels, mais aussi s'impliquer dans des activités, partager un repas,

LA PENSION DE FAMILLE

échanger durant les instances participatives comme le Conseil des résidents. Deux fois par mois, un repas est organisé, préparé par un résident qui s'occupera des courses avec l'aide d'un professionnel. Moment privilégié de partage et de convivialité, il permet de valoriser les savoir-faire, de restaurer l'estime de soi, de partager autour de sa culture culinaire. Des permanences ou ateliers sont également proposés régulièrement avec la participation d'intervenants extérieurs, comme une socio-esthéticienne, qui par des soins adaptés au profil des résidents apporte un mieux-être et un lâcher-prise indispensables à la construction d'un nouveau projet de vie, et un psychologue de l'équipe mobile de l'EMPP qui se rend régulièrement sur la structure pour rencontrer les résidents présentant des fragilités psychologiques.

Proposé tous les mois, le Conseil des résidents permet aux locataires de discuter de l'actualité et de la vie au sein de la résidence, de signaler les éventuels dysfonctionnements ou soucis de voisinages, et d'élaborer ensemble le programme des temps et sorties communs. C'est également un espace de discussion et de coconstruction, favorisant la participation de chacun à l'amélioration du cadre de vie collectif. Dix conseils ont pu se tenir en 2025, ainsi que trois comités de concertation qui ont permis un échange direct entre résidents et équipe de direction. Parfois, la nécessité d'apprendre à vivre avec des voisins que l'on n'a pas choisis peut être source de tensions, d'incompréhensions, de désaccords. D'où l'importance de maintenir, autant que



possible, une diversité des profils qui permettra de ne pas concentrer des difficultés similaires dans une même structure. Les hôtes sont là pour assurer un rôle de médiation, en favorisant le dialogue et en veillant au respect des règles de vie commune. C'est ainsi que le Conseil des résidents, suite à plusieurs actes d'incivilité dans les parties communes, notamment au niveau des boîtes aux lettres, a demandé la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance à l'entrée de la résidence qui a permis de renforcer le sentiment de sécurité, notamment pour les personnes les plus affectées par ces événements. Une commission de réflexion autour du règlement intérieur se réunira également, dès 2026, pour favoriser le dialogue, renforcer l'appropriation des règles de vie collectives, prévenir les conflits et consolider le vivre-ensemble aux Alouettes. Les résidents ont

« Participer au Conseil des résidents me permet de savoir ce qu'il se passe sur la Pension de famille, car je ne suis pas toujours sur place la journée. C'est comme ça que j'ai appris qu'il y avait une socio-esthéticienne qui venait, j'ai pu m'inscrire une fois, sinon je ne vois pas forcément le programme des journées. J'aime bien y aller quand je peux, car on discute des sorties que nous avons envie de faire, comme le bowling, les pique-niques... La dernière fois, j'ai proposé d'emmener un groupe au Parc de Bercy. On propose aussi des lieux de séjour où nous aimerions aller, on élabore le programme de ceux qui sont déjà prévus. L'année dernière, j'ai eu la chance de partir à "Sète à toi". Avec toutes les activités proposées c'était trop bien, notamment le tir à l'arc. J'en avais déjà fait en club et ça m'a permis de voir que je n'avais pas tout perdu. J'espère être de nouveau du voyage l'année prochaine. Cette année, on était plusieurs à demander si la salle commune pouvait être ouverte le week-end ou certains soirs, notamment quand il y a des matchs. Cela nous permet de les voir ensemble. » M. résidente aux Alouettes

LA PENSION DE FAMILLE



également déploré que la salle commune ne soit ouverte qu'en présence des professionnels. Une solution a pu être trouvée et deux résidents ont été désignés comme représentants. Ils pourront désormais ouvrir la salle en l'absence des hôtes, sur certaines plages horaires, notamment le week-end ou pour un événement sportif télévisuel, et seront responsables de la gestion de ce lieu commun.

Une attention particulière est portée aux résidents qui s'isolent et ne se saisissent pas des temps collectifs, dans une démarche « d'aller-vers », qui tout en respectant les désirs de chacun les incitera à créer progressivement du lien et à participer à la vie de la structure. Car ces temps de collectif sont essentiels pour permettre aux habitants de renouer avec une vie sociale, de retrouver une stabilité et des repères.

Un lieu tourné vers le territoire

Mais comme le rappelle la Fondation pour le Logement, « *la dimension familiale, communautaire et sécurisante constitutive de la Pension de famille ne doit en aucun cas aboutir à ce qu'elle fonctionne en autarcie complète.* » (Recueil des bonnes pratiques, février 2012).

La structure se doit donc d'être un lieu ouvert sur l'extérieur, pour permettre aux habitants de trouver leur place dans la cité, de se sentir pleinement citoyens fontenaysiens et de rompre avec l'isolement. Le tissage de liens avec le territoire est indispensable pour amener les personnes vers les services de droit commun et faciliter l'insertion sociale, professionnelle et le parcours de soin. L'impulsion donnée par le

couple d'hôtes peut prendre des formes diverses comme une prise de rendez-vous dans une structure sociale ou médico-sociale (CMS et EMPP), l'implication dans les associations de quartier, la fréquentation des lieux culturels, sportifs ou de loisirs, une orientation vers la banque alimentaire... Des entretiens menés par une stagiaire en Master II de géographie auprès des résidents ont permis d'analyser leurs habitudes et leurs interactions sur le territoire. Ils ont mis en lumière les freins qui empêchent certains habitants de se saisir des opportunités qu'offre leur commune de résidence : manque d'infrastructures de transport à proximité, implantation de la Pension de famille dans un quartier en développement avec, pour l'instant, un nombre restreint de commerces, appréhension à découvrir certains quartiers où ils ne se sentent pas à l'aise, difficulté à changer des habitudes de vie antérieures, à sortir en dehors des déplacements contraints... autant de facteurs sur lesquels pourront travailler le couple d'hôtes pour favoriser l'insertion et l'autonomie.



Les années précédentes, la participation et la tenue d'un stand de bougies à la Semaine de la solidarité avait permis à quelques résidents d'aller à la rencontre des Fontenaysiens. Cette année, sur invitation de la Mairie, ils ont pu exposer au marché de Noël des bougies fabriquées pour financer un projet futur, soutenus par les deux salariés. Un atelier de création de bougies était

LA PENSION DE FAMILLE

« J'ai proposé d'aller à Honfleur parce que mon grand-père y habitait. Presque toute ma famille habitait dans la région même si nous, nous étions sur Nancy. Quand j'étais gosse, avec mes parents et mes frères et sœurs, on allait souvent chez mon grand-père où on retrouvait nos cousins et cousines.

J'avais très envie d'y retourner.

Pourtant, Honfleur a beaucoup changé, je ne l'ai pas reconnue. J'ai beaucoup apprécié les balades en ville et à la mer surtout quand nous avons pris le bateau. J'étais content de découvrir Le Havre, je ne dirai d'ailleurs pas non d'y retourner.

À notre retour, j'ai appris qu'une de mes cousines habite toujours à Honfleur et que mon grand-père y est enterré. Si ma sœur m'avait donné cette information avant notre départ j'aurais été au cimetière et j'aurais essayé de retrouver ma cousine. »

M., résident aux Alouettes.



également proposé aux enfants de passage qui ont pu confectionner un cadeau pour les fêtes. Ce projet très concret, qui s'inscrit dans la vie de la cité, a permis de travailler la cohésion d'équipe, l'autonomie et l'estime de soi, car chacun a pu mesurer le succès rencontré par ses créations devant un stand quasiment dévalisé bien avant la fin du marché. Il fut aussi propice aux échanges sur les activités de notre Association et la vie en pension de famille.

Mais l'ouverture sur l'extérieur ne se limite pas à l'environnement immédiat de la Pension et trois séjours et une sortie à la mer ont pu être organisés en 2025 afin de pouvoir sortir du quotidien et créer du lien social.

Une échappée hors du quotidien

Outre le désormais traditionnel mini-séjour de loisirs à la mer « Sète à toi », proposé par la Fondation pour le Logement, auquel quatre résidents ont pu participer, et la sortie à Houlgate, qui regroupait l'espace d'une journée tous nos publics dont deux résidents et leurs enfants, deux séjours ont été organisés en 2025, l'un à Honfleur, l'autre à Bruxelles. Ces escapades de quelques jours permettent aux pensionnaires des Alouettes de s'échapper loin du quotidien, de

découvrir autrement les voisins qu'ils croisent tous les jours dans la structure et bien sûr de voyager et de découvrir de nouveaux horizons. Ils sont également un support pour renforcer l'autonomie dans l'organisation du quotidien car tous les participants sont associés à la préparation des voyages, du choix de la destination à l'organisation des activités, de la gestion du budget à la préparation des repas...

Courant décembre, six personnes ont ainsi pu parcourir la ville de Bruxelles, parée de ses lumières de Noël, pour un premier voyage à l'étranger depuis l'ouverture des Alouettes. Une attention particulière a été portée par les deux salariés de la Pension au fait que ce voyage soit accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui a renforcé l'entraide et la cohésion de groupe. Un second séjour de quelques jours à Honfleur et ses environs, a également pu être organisé sur proposition d'un résident qui souhaitait revoir une ville chère à ses souvenirs d'enfance et renouer avec sa famille. Cinq résidents de la Pension de famille sont donc partis courant octobre, pour ce séjour normand. De belles occasions de découvrir un ailleurs, de partager un moment privilégié et d'échapper l'espace de quelques jours au quotidien.

LA PENSION DE FAMILLE

VEILLIR EN PENSION DE FAMILLE.

En 2025, l'équipe de la Pension de famille a dû faire face au décès d'un résident qu'elle a accompagné sur toute sa fin de vie. Destinées à des personnes fragilisées psychologiquement et physiquement par des années à la rue ou en hébergement précaire, les pensions de famille offrent un environnement favorable au bien-vieillir, tant que l'autonomie reste suffisante. Elles ne sont cependant pas conçues pour accueillir des personnes en perte totale d'autonomie qui nécessitent la mise en place d'accompagnements lourds. Pourtant, quitter la Pension de famille peut être particulièrement difficile émotionnellement pour les résidents, car cela revient souvent à abandonner leur premier véritable « chez-soi » stable.

Même si la proportion de décès reste faible aux Alouettes, vieillir à la Pension de famille reste donc un sujet délicat. De plus, en raison des difficultés auxquelles les personnes ont été confrontées, d'addictions ou de soucis de santé non pris en charge, les questions du handicap et de la dépendance se posent à des âges plus précoces que pour la population générale. Selon une étude de la DIHAL (2015), « l'âge moyen au décès des personnes sans domicile est de 49 ans, contre 77 ans au sein de la population générale en France, soit un écart de 28 ans entre ces deux populations. Au sein de la population sans domicile, environ 90 % des décès surviennent avant 65 ans, contre 25 % pour la population générale (ONPES, 2013). Notons que du fait de leurs parcours de vie, de leurs comportements (addictions, alcoolisme notamment), les premiers signes de perte d'autonomie apparaissent chez ce public vers 50-55 ans selon les professionnels enquêtés ».

Or, accompagner les résidents vieillissants vers une prise en charge médicale implique un investissement particulièrement important et chronophage de la part des professionnels qui doivent aussi préserver le déploiement de la vie collective et garantir une disponibilité pour les autres habitants. La préparation des équipes à l'accompagnement à la perte d'autonomie et à la fin de vie devient alors une nécessité face à des situations particulièrement difficiles à vivre, aussi bien pour les hôtes que pour les résidents. Les salariés des Alouettes ont ainsi exprimé le souhait de suivre, dès l'année 2026, une formation sur ces sujets.

Face à cette situation nouvelle liée à la présence d'un résident gravement malade, ils ont dû veiller à garantir des conditions de vie adaptées à son état de santé en s'appuyant notamment sur le réseau des partenariats locaux. Ils ont aussi pris le temps de le soutenir pour accepter sa pathologie, le rassurer au quotidien, l'accompagner dans son parcours de soin, faire le lien avec tous les intervenants médicaux, tout en rassurant les autres personnes du collectif forcément impactées. Le service autonomie de la mairie s'est ainsi chargé de l'évaluation des besoins pour monter un dossier de demande APA (Allocation personnalisée d'autonomie) qui permet de déclencher les aides nécessaires. Après accord du Conseil départemental, les aides et le portage des repas à domicile ont pu se mettre en place. La communication avec les différents personnels soignants a été rendue plus fluide grâce au lien établi entre l'équipe des Alouettes et l'infirmière à domicile et a permis de solliciter le médecin traitant pour les ordonnances de location des équipements en pharmacie, fauteuil roulant, déambulateur et lit médicalisé.



LA PENSION DE FAMILLE

« Monsieur B. est arrivé à la Pension de famille déjà très affaibli par la maladie et avec des traitements assez lourds. Malgré la fatigue et son état de santé fragile, Monsieur B. était dynamique et s'est très vite fait une place dans le collectif. Petit à petit, la maladie a pris le dessus et il a perdu toute autonomie dans la gestion de son quotidien, mais il souhaitait rester à la Pension de famille. Nous avons donc pris la décision de l'accompagner dans l'évolution de sa maladie et dans l'adaptation de son lieu de vie. Il a fallu mettre en place des soins infirmiers et une aide à domicile, une téléassistance, installer un lit médicalisé... Nous avons tâché d'être le plus souvent présents et à son écoute, à chaque hospitalisation nous lui rendions visite. Même si sa famille était présente, il disait que la présence de collègues (terme qu'il utilisait pour parler des hôtes de la Pension de famille) était importante et lui faisait plaisir. La veille de sa mort, j'ai eu comme un sentiment d'urgence, je suis allée le voir à l'hôpital, comme si je savais que le lendemain ce serait trop tard. Il était calme et apaisé, je suis restée un long moment à ses côtés. Il a essayé de me parler mais n'a pas pu, il a ouvert les yeux et serré ma main, c'était un moment avec beaucoup d'émotion. En partant, je savais que je le voyais pour la dernière fois. Après des années d'errance dans la rue, la Pension de famille lui avait permis de se poser, de reprendre contact avec sa famille, de se réapproprier son rôle de père, et surtout de terminer sa vie dans des conditions dignes. Une résidente, le Président de l'Association étaient présents avec nous aux obsèques, et les habitants ont souhaité organiser un temps pour lui rendre un dernier hommage sur la structure. »

V. Assistante sociale à la Pension de famille.

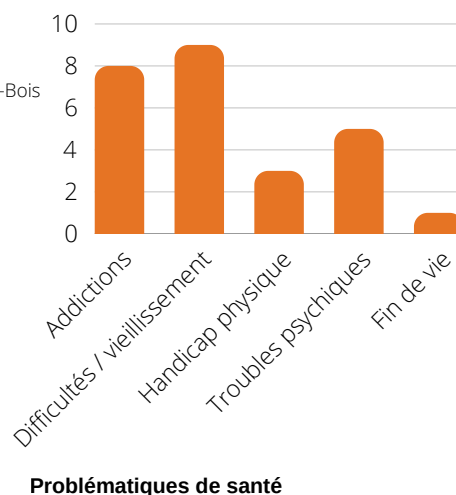
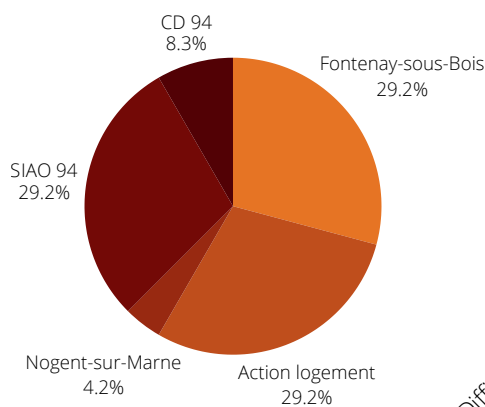
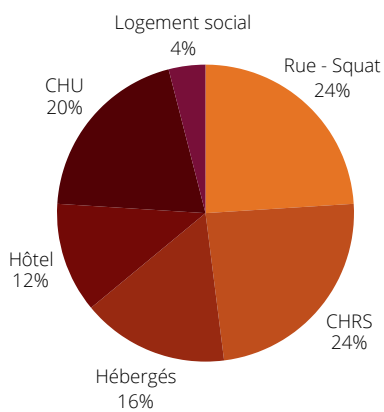
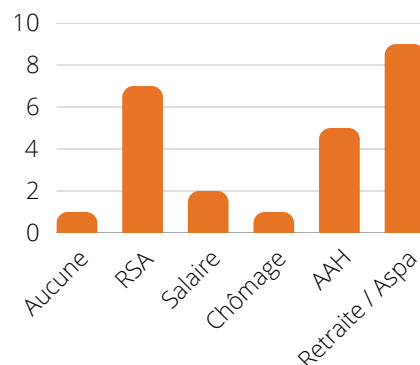
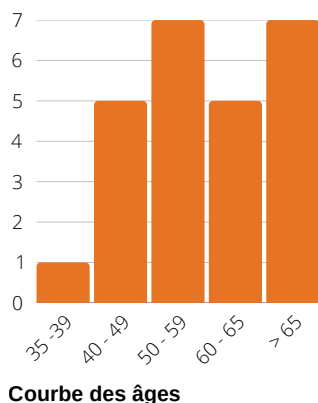
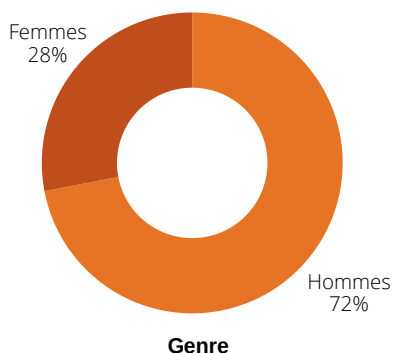


Les réactions des résidents face à la maladie et au décès d'un autre locataire peuvent être très variables dans la mesure où elles résonnent avec des parcours de vie difficiles, des expériences parfois traumatiques et les liens tissés au sein du collectif. Les hôtes doivent donc être vigilants et accompagner l'ensemble des pensionnaires dans cette épreuve en proposant des temps de discussion, de recueillement, un accompagnement aux obsèques pour ceux qui le souhaitent... Tous ces paramètres et l'investissement qu'ils demandent pour les professionnels peuvent être difficiles sur le plan émotionnel et questionner les limites et la nature même du rôle des hôtes exerçant en pension de famille. Une enquête menée sur les Pays de la Loire par le CREA (Centre régional d'études, d'actions et d'information) illustre bien l'ensemble des questionnements, notamment sur l'éthique de la pratique, que cela peut soulever. « Lorsqu'ils évoquent dans les entretiens les situations de résidents vieillissants qu'ils ont pu accompagner, les professionnels de pension de famille font état de questionnements éthiques auxquels ils ont été confrontés, portant sur le sens et les limites de leur accompagnement : jusqu'où dois-je aller dans mon accompagnement ? Qui et comment fixer la limite, notamment lorsque la personne n'a pas accès aux services dont elle aurait besoin ? Comment accompagner une personne dont l'état de santé se dégrade mais qui refuse toute aide ? Quelle est la place d'une personne en pension de famille qui ne participe plus à aucune activité, qui reste enfermée dans son logement, qui n'adhère plus à la vie semi-collective pourtant à la base du fonctionnement ces structures ? Comment faire face à la prise de risque, quand la personne se met clairement en danger en restant à domicile ? Quel sens donner à l'accompagnement quand la personne ne demande plus rien ? Comment accompagner la dégradation et la fin de l'existence ? » (Accompagner le vieillissement des résidents en pension de famille – CREA Pays de la Loire, 2024)

Autant de questions auxquelles les pensions de famille seront confrontées dans les années à venir.

LA PENSION DE FAMILLE

La Pension de famille, profil des habitants



Une année aux Alouettes

En 2025, **25** résidents ont partagé le quotidien de la Pension de famille des Alouettes, soit **18** hommes et **7** femmes. Les personnes accueillies sont majoritairement masculines, cela correspond aux tendances observées dans les dispositifs d'hébergement et de logement accompagné. La parité est en effet difficile à obtenir car bien souvent les femmes se sentent moins à l'aise dans ce type de structures et refusent cette solution d'hébergement.

Sur un total de **25** résidents, la majorité des ressources provient des minima sociaux et des pensions de retraite. Cette répartition met en évidence une situation de fragilité économique, nécessitant un cadre de logement stable et un accompagnement adapté afin de favoriser le maintien dans le logement et l'autonomie sociale.

Plus de la moitié des résidents ont plus de **60** ans. Nous observons donc un vieillissement et une perte d'autonomie qui ont nécessité la mise en place de prestations d'aide à domicile de droit commun (**2** résidents) ou l'installation d'un lit médicalisé (**1** résident). L'année 2025 a également été marquée par le décès d'un résident, suite à une longue maladie, et par le départ d'une résidente qui a regagné son pays d'origine. Elle est l'une des premières à avoir intégré le dispositif et était très impliquée sur le collectif. Nous lui souhaitons une belle continuation. Un nouveau locataire, orienté par le SIAO 94, a intégré la Pension. Âgé de 78 ans, il était auparavant hébergé dans différentes structures de logement d'urgence. Depuis l'ouverture en 2017, on observe en moyenne une sortie de la Pension de famille par an.

À NOS CÔTÉS, des partenaires engagés

« Rien n'est solitaire,
tout est solidaire »

Victor Hugo - *Proses philosophiques* - L'âme



**« Dans chaque regard, il y a une histoire.
Dans chaque sourire, un espoir. »**

Source : UNAFO



**L'Accueil
de jour**

**La Pension
de famille**

**La Maison des
familles**

**L'Intermédiation
locative**

**La Halte fontenaysienne
Siège : 32, rue de la Fontaine du Vaisseau
94120 Fontenay-sous-Bois**

**info@lahalte.org
www.lahalte.org**